ESTIMATES

Privy Council Office

Performance Report

For the period ending
March 31, 2000

Canada

Improved Reporting to Parliament Pilot Document

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from

Canadian Government Publishing — PWGSC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/65-2000
ISBN 0-660-61376-X

101-03811/

Foreword

On April 24, 1997, the House of Commons passed a motion dividing on a pilot basis the *Part III of the Estimates* document for each department or agency into two separate documents: a *Report on Plans and Priorities* tabled in the spring and a *Departmental Performance Report* tabled in the fall.

This initiative is intended to fulfil the government's commitments to improve the expenditure management information provided to Parliament. This involves sharpening the focus on results, increasing the transparency of information and modernizing its preparation.

The Fall Performance Package is comprised of 83 Departmental Performance Reports and the President's annual report, *Managing for Results 2000.*

This ***Departmental Performance Report,*** covering the period ending March 31, 2000 provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the department's *Report on Plans and Priorities* for 1999-00 tabled in Parliament in the spring of 1999.

Results-based management emphasizes specifying expected program results, developing meaningful indicators to demonstrate performance, perfecting the capacity to generate information and reporting on achievements in a balanced manner. Accounting and managing for results involve sustained work across government.

The government continues to refine its management systems and performance framework. The refinement comes from acquired experience as users make their information needs more precisely known. The performance reports and their use will continue to be monitored to make sure that they respond to Parliament's ongoing and evolving needs.

This report is accessible electronically from the Treasury Board Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to the TBS Internet site or to:

Planning, Performance and Reporting Sector
Treasury Board Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario, Canada
K1A OR5
Tel: (613) 957-7167
Fax (613) 957-7044

Privy Council Office

Performance Report

For the
period ending
March 31, 2000

The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Table of Contents

I MESSAGE FROM THE PRIME MINISTER 1

II DEPARTMENTAL PERFORMANCE 3
A. Societal Context 3
B. Performance Results 4
C. Performance Accomplishments 5
Advancing the Government's Policy Priorities 6
1. A Strong and United Canada 6
2. Children and Youth 7
3. A Dynamic Economy 7
4. Health and Quality Care 8
5. The Quality of our Environment 8
6. Stronger Communities 8
7. The Relationship with Canada's Aboriginal People 9
8. Canada's Place in the World 9
Supporting the Government's Program in Parliament 11
Addressing Other Key Priorities 11
Strengthen the Management Agenda and Renew the Public Service 14
Supporting Commissions of Inquiry and Task Forces 16

III CONSOLIDATING REPORTING 17

IV FINANCIAL PERFORMANCE 19
A. Financial Performance Overview 19
B. Financial Summary Tables 20
Financial Table 1 – Summary of Voted Appropriations 20
Financial Table 2 – Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 21
Financial Table 3 – Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 22
Financial Table 7 – Non-Respendable Revenues by Business Line 23
Financial Table 9 – Transfer Payments 24

V DEPARTMENTAL OVERVIEW 25
A. Mandate, Mission and Vision 25
B. Departmental Organization 26

VI OTHER INFORMATION 33
A. Contacts for Further Information and Departmental Web Sites 33
B. Legislation Administered and Associated Regulations 34
C. Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 35

I MESSAGE FROM THE PRIME MINISTER

Canada is a nation built on hard work, dreams, and the investments of generations. Together, we have succeeded in creating a country of diversity, tolerance, generosity and compassion, whose citizens enjoy the highest quality of life in the world.

Canadians have realized this accomplishment by pursuing a balanced approach that promotes individual freedom and economic prosperity, while at the same time sharing risks and benefits. This has involved a recognition of the strength of diversity and of different cultures, and of the benefits of a partnership between citizens and their governments.

As we enter the new millennium, Canadians share a common, national cause – to continue building a dynamic, prosperous country that seizes all the opportunities of the new knowledge-based economy and society. In moving forward, we must continue to ensure that these opportunities are available to all, and that no one is left behind. Governments, communities, businesses and individual Canadians all have crucial roles to play in advancing the great Canadian success story into the 21st century.

In the year ahead, I will look to the Public Service of Canada, and the Privy Council Office in particular, for support and advice in implementing the Government's policy priorities and in delivering the important services and programs that Canadians value.

I am pleased to present the *1999-2000 Departmental Performance Report* for the Privy Council Office. This document reports on the Privy Council Office's performance in achieving the priority commitments made in the *1999-2000 Report on Plans and Priorities*.

II DEPARTMENTAL PERFORMANCE

A. Societal Context

The Privy Council Office serves as both the Secretariat to the Cabinet and the department that provides professional, non-partisan advice to the Prime Minister on a range of policy, management, and operational issues. As such, the Privy Council Office must be sensitive to the priorities of Canadians and offer strategic advice in the best interests of Canadians and Canada.

In carrying out its mandate, collaboration and co-ordination are essential: the Privy Council Office must work closely with government departments and agencies to develop a shared understanding of the Government's priorities and to provide advice on advancing the Government's agenda.

The Privy Council Office must operate in a dynamic, multi-level environment, and must balance diverse and, at times, competing perspectives. Sensitivity and accuracy are essential. In addition, the Privy Council Office must work with provincial and territorial governments, take account of regional issues, and be attuned to international developments and their implications for the country.

The challenges facing the Privy Council Office at the start of the 21st century reflect the fundamental socioeconomic changes affecting Canada, being brought on by the global economy, driven by technology and information. These changes are creating both dramatic challenges and opportunities for growth and development and the key to their success is a high quality public service able to work in a knowledge-based economy.

In particular, the future will increasingly demand excellence in government policy, administration and services. At the same time, the need for high quality public policy and a greater responsiveness of public services will require new and better mechanisms for engaging citizens and civil society in governance. Key to reconnecting governments to their citizens will be greater transparency and accountability in how government operates.

B. Performance Results

Chart of Key Results Commitments Privy Council Office (PCO)	
to provide Canadians with:	to be demonstrated by:
good Government by providing the best non-partisan advice and support to the Prime Minister and Cabinet	• policy advice and support to the Prime Minister and to other Ministers within the Prime Minister's portfolio: the Deputy Prime Minister, the President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Intergovernmental Affairs, the Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons and the Leader of the Government in the Senate; • efficient operation of the Cabinet decision-making process in accordance with the principles of responsible government, as well as the Prime Minister's design; • interdepartmental co-ordination on major policy issues supporting the Government's priorities; • interdepartmental co-ordination and leadership on public service reform initiatives to support the Government's priorities; and • the cost efficient handling of the volume of correspondence that Canadians address to their Prime Minister.

C. Performance Accomplishments

This section reports on the commitments made in the *1999-2000 Report on Plans and Priorities*. In general, the Privy Council Program is committed to helping the Government achieve its priorities and develop future plans and objectives. It also plays an important role in ensuring the Public Service of Canada remains a vital and efficient institution.

The following chart summarizes the financial information for the Program and includes three figures to show the following:

- what the plan was at the beginning of the year **(Planned Spending)**;
- what additional spending Parliament approved for the Privy Council Office to reflect changing priorities and unforeseen events **(Total Authorities)**; and
- what was actually spent **(1999-2000 Actuals)**.

Privy Council Office

Planned Spending	$81,602,860
Total Authorities	*$90,955,471*
1999-2000 Actuals	**$89,234,702**

PCO started the year with authorities of $81.6 million. Supplementary estimates and year-end adjustments of $9.4 million were approved during the fiscal year, increasing the total authorities to $91.0 million. In 1999-2000, PCO spent $89.2 million with the lapse of approximately $1.8 million due primarily to lower than planned operating costs and contribution payments.

The Privy Council Office (PCO) fills a dual role within the Government of Canada.

As the Prime Minister's department, PCO works with departments across government to provide advice, information and services to the Prime Minister in his capacity as Head of Government and to other Ministers within the Prime Minister's portfolio.

As a central agency, PCO deals in varying degrees with government-wide issues. At times, PCO assumes a leadership role, overseeing, co-ordinating and monitoring the issues, projects and priorities that come before it. On other occasions, PCO is a participant, assisting and working with other government departments in their work.

These diverse roles – that of a leader and participant – are evident in PCO's ongoing activities. However, no matter its role, all PCO initiatives support its mandate: to provide the best non-partisan advice and support to the Prime Minister and Cabinet.

Throughout 1999-2000, the Privy Council Office supported the Prime Minister and Cabinet in the operation of the central policy decision-making process by providing advice on a broad range of social, economic, fiscal, national security, and foreign and defence policy issues, and by co-ordinating materials relating to the meetings and committees of Cabinet. As part of these responsibilities, PCO also helped to manage the 1999 priority-setting process, in which Ministers worked in their Cabinet committees to develop advice for the Prime Minister on the Government's key priorities and future policy directions.

Advancing the Government's Policy Priorities

Specifically in 1999-2000, PCO worked with departments and agencies to achieve the key commitments made in the 1999 Speech from the Throne. These focussed on eight government-wide priorities.

1. A Strong and United Canada

PCO provides ongoing strategic advice on the management of the federation and the promotion of national unity.

Following the Supreme Court of Canada's Secession Reference Decision, PCO developed and evaluated options to ensure that in the event of a future referendum on secession, Canadian unity is not threatened through a lack of clarity. During the past year, PCO assisted in developing Bill C-20, the "Clarity Bill." This legislation provides a framework for the House of Commons to determine whether or not a referendum question clearly expresses the will to secede by a clear majority of a province's population.

PCO organized and chaired an interdepartmental committee of Deputy Ministers and Assistant Deputy Ministers to help advance the implementation of the Social Union Framework Agreement signed by First Ministers in February 1999. The committee provided overall co-ordination and strategic direction to the Government's efforts to implement the agreement, including commitments related to the mobility of Canadians, greater accountability to citizens, and strengthened collaboration between governments to improve social programs.

Another function of the PCO is to support the Government and its various partners in Canadian society in achieving full recognition of the diversity inherent in the federation. In this capacity, PCO worked with other central agencies and departments to ensure that the Government's proposed policies and programs, including those developed in collaboration with other governments, respect the unique needs of the country's various regions and minorities.

In 1999-2000, PCO advised the President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Intergovernmental Affairs on the introduction of Bill S-22, which deals with the harmonization of federal law with the civil law of the Province of Quebec.

PCO helped create a Forum of Federations, a non-governmental organization responsible for the exchange of research and information on the challenges faced by established and emerging federations. The forum was officially launched at the International Conference on Federalism held at Mont Tremblant, Quebec, in October 1999.

2. Children and Youth

PCO continues to support the Government as it works with its provincial and territorial partners on initiatives to improve the well-being of children. In the past year, PCO collaborated with other departments to implement increases in the National Child Benefit and enhance the underlying policy. During interdepartmental meetings, PCO helped to set the priorities for implementing the Early Childhood Development Initiative, a key component of the National Children's Agenda. As well, PCO provided liaison between the Government and Senator Pearson in her role as Personal Representative of the Prime Minister in preparations for the United Nations Special Session on Children.

In collaboration with other federal departments, provinces and territories, PCO continues to help create opportunities for young Canadians. In 1999-2000, PCO monitored progress on the implementation of the Government's Youth Employment Strategy. Along with the Treasury Board Secretariat, PCO assisted in the renewal of the federal public sector Youth Internship Program. PCO also helped to develop options for renewing the Department of National Defence Youth Programs for Cadets, Canadian Junior Rangers, and the Primary Reserve and collaborated with the Department of Canadian Heritage on the development of Exchanges Canada.

3. A Dynamic Economy

PCO also worked to advance the Government's commitment to invest in the knowledge and information economy. It collaborated with Industry Canada and other departments on the "Connecting Canada" strategy of encouraging competitiveness and facilitating better informed, connected citizens. The strategy features on-line and e-commerce access for all Canadians.

During 1999-2000, PCO devoted considerable time to the farm income challenge faced by many agricultural producers. PCO worked closely with Agriculture and Agri-Food Canada and other departments to solicit and evaluate a full range of possible policy responses to this issue. As well, PCO played an active role in an interdepartmental process to reform the grain handling and transportation system, a key commitment of the Government.

Through its work with the Treasury Board Secretariat, Transport Canada, Industry Canada, and the Department of Canadian Heritage, PCO helped to develop a strategy for ensuring that Canada has 21st century infrastructure in accordance with the commitment made in the 1999 Speech from the Throne. More specifically, PCO worked with those departments, as well as Environment Canada, Indian and Northern Affairs, the Rural Secretariat and the regional development agencies to elaborate the detailed program design for the Infrastructure Canada Program. In addition, PCO collaborated with Public Works and Government Services Canada, the Treasury Board Secretariat and National Defence to ensure that Ministers were briefed fully to make informed decisions on major procurement projects.

4. Health and Quality Care

The Government responded to the growing complexity of issues that came before it by increasing its commitment to horizontal management. In 1999-2000, that commitment was evident in many PCO activities, including the area of health care. Along with other departments, for example, PCO helped to launch the Canadian Institutes of Health Research, a service agency that brings together the four key components of health research: biomedical, clinical, population health, and health services. This effort helped to build on Canada's research base by supporting and linking researchers in new ways. PCO also supported the Prime Minister on the health agenda and on key files such as Hepatitis C. As well, PCO assisted Health Canada in the reorganization of its Health Protection Branch.

5. The Quality of our Environment

During the year, PCO collaborated with other departments and central agencies on the issue of climate change. PCO worked to ensure that federal, provincial and international agendas on climate change are in line with the overall Government objective of sustainable economic development. Along with other departments, PCO supported the Climate Change Secretariat in its efforts to develop a strategy for implementing the Kyoto Protocol. As well, PCO supported a committee of Deputy Ministers established to encourage close collaboration among departments in advance of federal-provincial and international meetings on climate change.

6. Stronger Communities

PCO continued to work closely with departments to advise the Government on implementing the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention. PCO's advice to the Government on the resource review of the RCMP resulted in additional funding to strengthen the force as well as other law enforcement partners and the National Parole Board. In addition, PCO assisted in developing the Maintaining Lawful Access to Information and Communications initiative, which responded to technological challenges facing law enforcement and national security agencies in maintaining lawful intercept and search and seizure capabilities. PCO also helped develop the Canadian Public Safety

Information Network, which will modernize federal information systems; provide criminal justice partners with timely, reliable information; combat organized crime; and promote effective corrections.

In a similar manner, PCO fostered co-operation and collaboration between departments and among provinces in their efforts to address the critical issue of homelessness. It encouraged 15 departments to work closely with Human Resources Development Canada (HRDC) on a $753-million Homelessness Strategy. In particular, PCO helped to forge a strong working relationship between HRDC, the Canada Mortgage and Housing Corporation, and the central agencies.

PCO continued to support the Government's commitment to explore with the voluntary sector new models for overseeing and regulating registered charities and enhancing their accountability to the public. Specifically, it advised the Reference Group of Ministers on the Voluntary Sector as well as several joint tables comprising representatives from government and the voluntary sector. These will guide the implementation of initiatives under the program Partnering with the Voluntary Sector.

7. The Relationship with Canada's Aboriginal People

Throughout the year, PCO worked to address a key commitment of the Government to expand opportunities for Aboriginal people. PCO collaborated with other departments to advance self-government initiatives and land claims, including the conclusion of the Nisga'a self-government agreement. PCO also helped co-ordinate the Government's response to the Supreme Court's *Marshall* ruling, clarifying its implications, particularly as they affect resource-sharing in the Atlantic fishery. PCO performed a similar role during the Government's response to the court's *Corbière* decision. In addition during the year, the Indian Specific Claims Commission, an independent body under PCO, conducted several inquiries on native claims and provided mediation to help First Nations and the Government reach claim settlements.

During the year, PCO also co-ordinated an Aboriginal Special Session for Ministers to review key issues, progress and challenges associated with native people's social and economic development. As well, PCO supported the creation of a senior-level committee to assist in providing long-term direction and policy development on critical Aboriginal issues. PCO also supported the Department of Foreign Affairs and International Trade in developing and advancing Canada's positions on indigenous issues in international forums. This work enabled Canada to play a leadership role during consideration of draft United Nations and Organization of American States declarations on indigenous rights.

8. Canada's Place in the World

Throughout the year, PCO provided support to the Prime Minister in his international role as Head of Government as well as on foreign and defence policy developments. In 1999-2000, the Prime Minister visited several countries, including the United States, Mexico, Ireland, Austria, Germany, Italy, Bosnia, New Zealand, Japan, Senegal, Nigeria,

South Africa and Turkey. In addition, the Prime Minister received visits from delegations and heads of state of some 20 countries.

During the year, PCO supported efforts to improve Canadian trade and was particularly active in assisting the Prime Minister and his delegation during the Asia-Pacific Economic Co-operation (APEC) meeting in New Zealand and the Team Canada visit to Japan. As well, PCO assisted the Department of Foreign Affairs and International Trade when Canada hosted the Free Trade Area of the Americas meeting in Toronto.

PCO also advised and supported the Prime Minister in representing Canada at several international summits. These included NATO in Washington; the G-8 in Germany; the Stability Pact in Sarajevo; la Francophonie, which Canada hosted in Moncton; and the Commonwealth in South Africa.

To support the Prime Minister during his travels abroad, PCO liaised with Foreign Affairs and International Trade, National Defence, Canadian International Development Agency (CIDA) and other departments to provide him with policy advice on all aspects of the formal agendas, as well as issues of interest and relevance. PCO also co-ordinated and developed and to co-ordinate the development of communications plans and media materials for these trips. On occasion, PCO staff travelled with the Prime Minister's delegations, offering on-the-ground policy and communications advice.

Throughout the year, the Intelligence Assessment Secretariat in PCO prepared evaluations of country, regional and global conditions of interest to senior Canadian decision makers.

In addition, PCO was part of outreach initiatives to other countries and regions, including Japan, New Zealand and the Caribbean, and to organizations, such as the Organisation for Economic Development and Co-operation, to develop best practices, discuss models, and share lessons learned in strengthening policy capacity and regulatory governance.

PCO worked with the Department of Foreign Affairs, National Defence and CIDA to provide support and advice during the conflict in East Timor. This included advising on the decision to deploy air, sea and land forces to participate in a peace enforcement operation. Also, following the massive earthquakes in Turkey and flooding in Mexico, Venezuela and Mozambique, PCO initiated a discussion among departments that led to the creation of a co-ordinating Task Force on response to international disasters.

In 1999-2000, PCO also helped co-ordinate consultations between Canada and the United States on border security co-operation. As well, PCO facilitated ministerial discussions on defence and public safety matters.

Supporting the Government's Program in Parliament

Throughout 1999-2000, PCO worked to ensure the efficient operation of the Cabinet's decision-making process and actively supported the Government's program in Parliament. It co-ordinated departmental legislative initiatives and supported and advised the Prime Minister, Ministers in his portfolio, and the Clerk of the Privy Council on a legislative agenda to implement key elements of the Government's economic and social strategy. PCO ensured co-ordination and consultation among federal departments in bringing forward for introduction to Parliament some 30 legislative initiatives. PCO also co-ordinated draft legislation for Cabinet consideration and authority to introduce.

In addition, PCO continued to provide legal, policy and procedural advice and support to Ministers in the Prime Minister's portfolio on the Government's overall program in Parliament. PCO's advice and support related to Ministers' roles and responsibilities as Members of Parliament; legal proceedings with government-wide implications or relating to the Prime Minister's prerogatives; the interpretation of Cabinet confidences; government legislation and regulations; and electoral issues. PCO also assisted the Leaders of the Government in the House of Commons and the Senate in co-ordinating the Government's legislative agenda in Parliament.

PCO managed the 1999 priority-setting process, in which advice on priorities and future policy directions for the Speech from the Throne and other Government commitments is provided to Ministers. PCO also developed documents and tools to assist departmental analysts prepare Memoranda to Cabinet. As well, PCO initiated weekly committee and Cabinet debriefing and outlook sessions with departmental cabinet liaison personnel.

During 1999-2000, PCO provided support for Parliament's amendments to the *Canada Elections Act,* which would update the country's electoral framework and enhance its position as a model electoral democracy.

Addressing Other Key Priorities

As outlined in the Clerk's *Seventh Annual Report to the Prime Minister on the Public Service of Canada*, the Clerk emphasized that by continuing to focus on three pillars – modernizing service delivery, strengthening our policy capacity, and focussing on our people – the Public Service will continue to serve Canada and Canadians well through improved public sector management practices.

During 1999-2000, PCO worked in close co-operation with other departments and agencies to further a number of other important priorities.

Build Policy Capacity

During 1999-2000, PCO supported the Assistant Deputy Minister Policy Forum, which promotes horizontal policy development among policy Assistant Deputy Ministers (ADMs) and departments and provides forums for policy review. PCO also organized a

series of policy forums for ADMs on longer-term priorities for managing the Government's economic, social and regional development agendas.

PCO worked through several avenues to strengthen the capacity of the Public Service to provide sound advice. For example, in collaboration with the Department of Justice and other departments, PCO developed several initiatives to ensure that the full range of public policy instruments are explored by policy advisers when advising Cabinet and the Prime Minister. PCO participated with other departments and sectors in research projects, reports, and seminars on policy development. As well, PCO created an inventory of federally sponsored research on aging as a resource for policy development.

The Policy Research Initiative (PRI) co-ordinated several interdepartmental policy research networks and projects on a range of social and economic issues, engaging many departments and agencies, as well as academics and representatives of other sectors. The PRI commissioned the Project on Trends, a joint initiative with the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, in which academics and researchers from diverse disciplines examine major trends and their potential implications for policy.

To integrate regional issues and perspectives, the PRI co-ordinated, along with federal departments and regional partners, conferences of special concern to Canada's regions. Topics included skills development in the knowledge-based economy and population health perspectives. In November 1999, the PRI organized the second annual National Policy Research Conference and launched the Canadian Policy Research Awards. In addition, the PRI began work on the conference, Rethinking the Line: The Canada-US Border, to be held in Vancouver in October 2000.

Enhance Communications

Throughout the year, PCO offered communications advice to the Prime Minister and developed and implemented an extensive communications plan for the Government's October 1999 Speech from the Throne.

PCO also served as Secretariat to the Ad Hoc Committee of Cabinet on Government Communications. The committee advised Ministers and departments; ensured that government communications were coherent across departments; and helped Canadians become better informed on government policies, programs and services. Through presentations and conferences in the National Capital Region and in the regions, PCO helped to ensure broader understanding of the Government's communications priorities and approaches. PCO also provided follow-up to direction given by the committee.

In addition, PCO collaborated with central agencies having key communications responsibilities, such as the Canada Information Office, Public Works and Government Services Canada, and Treasury Board, on government communications initiatives. These included renewing the Government of Canada Communications Policy; establishing guidelines on advertising, fairs and exhibitions; implementing Service Canada, an

initiative to improve Canadians' access to government services; and planning and implementing the Government's Corporate Communications Initiative.

PCO also devoted considerable time to the growing volume of correspondence addressed to the Prime Minister. In the past year, Canadians sent nearly 800,000 pieces of correspondence to the Prime Minister, up from the previous year's total of 375,000. This considerable increase is due to the growing use of e-mail and to organized mail-in campaigns using form letters. To handle the volume, PCO relied on a leading-edge correspondence management system installed as part of Treasury Board's common systems initiative. As a result, no personnel cost increases were incurred and all responses were processed within normal time frames.

Since 1997-98, PCO has been reviewing and streamlining its Access to Information process. To improve timeliness and meet deadlines required by the Act, PCO has installed a new information system and allocated additional resources to the program. As a result, performance in responding to access requests improved significantly.

PCO also advanced the Government's commitment of integrating policy research and development with communications, to encourage interdepartmental co-operation in communicating government priorities and programs.

Strengthen Service to Canadians

PCO plays a key role in ongoing initiatives to improve the delivery of programs and services to Canadians. PCO and the Treasury Board Secretariat continue to work with departments to explore efficient, responsive and affordable service delivery methods.

The October 1999 Speech from the Throne established milestones for using the Internet and other information technology to put government information and services on-line by 2004. An initial step was PCO's work with the Treasury Board Secretariat to develop the strategic information management/information technology infrastructure that would ensure reliable, secure and adaptive electronic service to Canadians. PCO has also collaborated with Treasury Board and other government departments to give direction and support for the launch of Service Canada. This initiative will allow Canadians to have one-stop access to a wide range of government information and services through kiosks, by telephone and over the Internet. The service will have a "common look and feel," helping citizens to get the services they need quickly and conveniently and gain a better understanding of federal programs and services.

During the year, PCO provided support and advice to the Prime Minister and Ministers and their departments on the creation of new service agencies. PCO helped to develop the organizational framework and implementation plan and strategy for the formation of the Canadian Institutes of Health Research and the Canada Customs and Revenue Agency. In each case, PCO conducted an assessment of the business case and provided assistance from conceptualization through legislative development and adoption by Parliament.

Strengthen the Management Agenda and Renew the Public Service

The Privy Council Office supported the Clerk in his unique and evolving role as Head of the Public Service of Canada and worked closely with other departments to strengthen public service management. For example, through its work with the Treasury Board Secretariat, the Public Service Commission, Deputy Minister Champions and other central agencies, PCO demonstrated leadership in helping to integrate the work of the central agencies and influence improvements to the management of the Public Service by setting the agendas of senior level meetings, co-ordinating performance evaluations of Deputy Ministers, and recommending senior-level appointments.

Throughout the year, PCO worked with three deputy minister-level committees created to examine the next steps related to recruitment, workplace well-being, learning and development. As a result of the first Public Service Employee Survey, which identified workplace issues affecting recruitment and retention, PCO worked to streamline reporting requirements; supported the Committee of Senior Officials; and advised the Treasury Board Secretariat on the design, implementation, and follow-up to the Survey. PCO also continued to support the Secretariat on many compensation issues and provided guidance on a new classification and compensation system for chief executive officers of Crown corporations. The second report of the Strong Committee was published in March 2000 and its recommendations have been accepted by the Government and are being implemented. As well, PCO assisted Deputy Ministers in developing plans to renew the Regulatory and Inspection, Science and Technology, and Human Resources communities. In addition, PCO advised the Public Service Commission on implementing the new values-based merit framework to give greater flexibility to the staffing system.

As required in the Undertakings Plan negotiated between PCO and the Canadian Human Rights Commission, PCO surveyed its own work force to identify gaps in the representation of designated groups. PCO reviewed its employment systems to identify barriers to employment or benefits that are unrelated to ability. PCO then developed a three-year employment equity action plan to address any deficiencies in its staffing practices, nominated an Employment Equity Champion at the deputy minister level, and created an Employment Equity Advisory Committee. Through various committees, PCO assisted in developing the Universal Classification System (UCS) and provided guidance on its implementation to the Secretary of the Treasury Board.

Throughout 1999-2000, PCO ensured that human resources management and planning remained high on the agenda of all Deputy Ministers. PCO collaborated with The Leadership Network and Deputy Minister Champions to enhance management of the ADM system. PCO worked to ensure that corporate development programs contributed to a strong Public Service in the future. As well, PCO worked with other central agencies to promote recognition of the Public Service through the Outstanding Achievement Awards, Awards of Excellence, the Head of the Public Service Award and National Public Service Week. PCO also assisted in preparing deputy minister accountability agreements in

which corporate priorities are established as part of the Performance Management Program.

PCO's efforts contributed significantly to the ongoing program to develop and promote a values-based Public Service. PCO helped regional councils deliver values and ethics workshops, examined policy questions related to values and ethics, and provided general leadership through the Deputy Minister Values and Ethics Champion and related support within PCO.

In addition, PCO supported the Clerk in his role as Chair of the Canadian Centre for Management Development (CCMD) Board of Governors. In this capacity, the Clerk ensured that CCMD activities were consistent with the Public Service management agenda and encouraged CCMD to provide an innovative, creating learning environment for Public Service managers.

PCO also worked closely with key departments and agencies to ensure a co-ordinated federal government approach to Year 2000 issues, including both the compliance of its own systems and effective contingency planning. During the year, PCO ensured that all its applications, infrastructure and systems were Year 2000 compliant, a project which it completed on time and under budget. A residual benefit from this initiative was that PCO developed crisis infrastructure and contingency plans to prepare the organization for other challenges. The PCO Year 2000 Planning and Coordination Group developed the first Continuity of Government Plan to assist the Clerk and PCO Senior Management to manage developments relating to the Year 2000 transition that might have had an impact on the continuity of government operations. This included developing crisis roles and scenario plans for potential situations over the critical period.

PCO provided leadership and co-ordination in developing a government-wide approach to risk management. As part of this work, PCO assisted in the preparation of the report, *Risk Management for Canada and Canadians: the Report of the ADM Working Group on Risk Management*, which was released in March 2000 to stimulate discussion on the issue.

Together with the Treasury Board Secretariat, PCO continued to foster and support modern comptrollership and the implementation of the Financial Information Strategy (FIS) to meet the 2001 implementation targets. The successful implementation of FIS will facilitate the management of programs and their delivery and will provide a valuable management tool for decision making and performance measurement to improve overall effectiveness of program delivery.

As an organization, PCO continued to implement the recommendations of the *Report of the Independent Review of the Panel on Modernization of Comptrollership in the Government of Canada*. PCO worked to implement new processes and structures in line with the Government's Financial Information System. During the 1999-2000 fiscal year, PCO concentrated its FIS efforts on becoming system ready on April 1, 2000. The work that began in 1998-99 with the selection of FreeBalance as the new, integrated

departmental financial and materiel management system, continued in 1999-2000 with the implementation of the system on April 1, 1999. As a result, a number of existing financial and materiel management systems were replaced or modified..

Supporting Commissions of Inquiry and Task Forces

Commissions of Inquiry and Task Forces are established by order in council under the *Inquires Act* and given specific terms of reference. Their objective is to gather information and report under their terms of reference. Only one Commission of Inquiry was under way in 1999-2000.

Indian Specific Claims Commission

The Indian Specific Claims Commission conducts impartial inquiries when a First Nation disputes the rejection of their specific claim by the Minister of Indian Affairs and Northern Development or when a First Nation disagrees with the compensation criteria used by the Government in negotiating the settlement of their claim. As well as conducting formal inquiries, the Commission, at the request of the Government or First Nation, provides or arranges mediation and facilitation regarding claims.

The Commission continues to provide direction and assistance when requested by the Department of Indian Affairs and Northern Development and the Assembly of First Nations regarding the possible creation of a new independent claims body. As well, the Commission continues to work within its mandate and to offer mediation/facilitation services.

In 1999-2000, the Commission completed 11 inquiries and issued six reports; five reports are in progress. Since its creation, the Commission has completed 52 inquiries and reported on 47. Of the 52 inquiries, 24 have been settled or accepted for negotiations. Currently, the Commission is conducting 14 inquiries.

During the year, the Commission's mediation unit provided mediation in 14 ongoing claims. Of these, 11 are being carried out in formal claims negotiations between the First Nations and the Government, while the other three claims are being pursued as pilot projects. The mediation unit has participated in some 70 meetings on these 14 claims. Specific claims are based in history, law, and policy, and are often complex. To inform the public on specific claims in Canada, the Commission launched a speakers bureau and published an information series, *The Facts on Claims*.

III CONSOLIDATING REPORTING

This section is not applicable to the operations of the PCO.

IV FINANCIAL PERFORMANCE

A. Financial Performance Overview

This section provides a financial performance overview using a set of various financial tables. The format of these tables is standard throughout the federal government. All figures reported under "Planned Spending," "Total Authorities" and "Actual" columns of the Financial Tables correspond to amounts published in the 1999-2000 Main Estimates and in the 1999-2000 Public Accounts.

In 1999-2000, only the following financial tables were applicable to PCO's operations:

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
7. Non-Respendable Revenues by Business Line
9. Transfer Payments

B. Financial Summary Tables

Financial Table 1 – Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority (thousands of dollars)

Vote		1999-2000 Planned Spending	Total Authorities	Actual
	Privy Council Office			
1	Program expenditures	73,154.0	81,203.8	**79,491.9**
(S)	The Prime Minister's salary and motor car allowance	73.3	75.2	**75.2**
(S)	President of the Privy Council -- Salary and motor car allowance	49.6	50.7	**50.7**
(S)	Leader of the Government in the Senate -- Salary and motor car allowance	49.6	50.7	**50.7**
(S)	Ministers without Portfolio or Ministers of State -- Motor car allowance	22.4	23.0	**23.0**
(S)	Contributions to employee benefit plans	8,254.0	9,519.0	**9,519.0**
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	-	33.1	**24.2**
	Total Department	**81,602.9**	**90,955.5**	**89,234.7**

Note: Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

Financial Table 2 – Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (thousands of dollars)

Business Lines	FTEs	Operating	Capital	Voted Grants & Contributions	Subtotal: Gross Voted Expenditures	Statutory Grants and Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenue*	Total Net Expenditures
Office of the Prime Minister	85	6,204.4	-	-	6,204.4	-	6,204.4	-	6,204.4
(total authorities)	*85*	*6,900.5*	-	-	*6,900.5*	-	*6,900.5*	-	*6,900.5*
(Actuals)	**85**	**6,410.2**	**1.2**	**-**	**6,411.4**	**-**	**6,411.4**	**-**	**6,411.4**
Ministers' Offices	82	7,706.5	-	-	7,706.5	-	7,706.5	-	7,706.5
(total authorities)	*82*	*8,346.6*	-	-	*8,346.6*	-	*8,346.6*	-	*8,346.6*
(Actuals)	**78**	**6,965.0**	**27.6**	**-**	**6,992.6**	**-**	**6,992.6**	**-**	**6,992.6**
Privy Council Office	372	34,235.0	-	4,142.0	38,377.0	-	38,377.0	-	38,377.0
(total authorities)	*377*	*36,514.9*	-	*5,092.0*	*41,606.9*	-	*41,606.9*	-	*41,606.9*
(Actuals)	**360**	**35,058.5**	**212.2**	**4,027.6**	**39,298.3**	**-**	**39,298.3**	**-**	**39,298.3**
Commissions of Inquiry and Task Forces	-	4,889.0	-	-	4,889.0	-	4,889.0	-	4,889.0
(total authorities)	-	*5,231.2*	-	-	*5,231.2*	-	*5,231.2*	-	*5,231.2*
(Actuals)	**-**	**4,415.6**	**120.4**	**-**	**4,536.0**	**-**	**4,536.0**	**-**	**4,536.0**
Corporate Services	200	22,586.0	1840.00	-	24,426.0	-	24,426.0	-	24,426.0
(total authorities)	*210*	*27,030.3*	*1,840.0*	-	*28,870.3*	-	*28,870.3*	-	*28,870.3*
(Actuals)	**221**	**27,756.5**	**4,239.9**	**-**	**31,996.4**	**-**	**31,996.4**	**-**	**31,996.4**
Total	739	75,620.9	1840.00	4,142.0	81,602.9	-	81,602.9	-	81,602.9
(total authorities)	*754*	*84,023.5*	*1,840.0*	*5,092.0*	*90,955.5*	-	*90,955.5*	-	*90,955.5*
(Actuals)	**744**	**80,605.8**	**4,601.3**	**4,027.6**	**89,234.7**	**-**	**89,234.7**	**-**	**89,234.7**
Other Revenues and Expenditures									
Non-respendable Revenues **									-
(total authorities)									-
(Actuals)									**(590.2)**
Cost of Services Provided by Other Departments									9,534.0
(total authorities)									*10,114.2*
(Actuals)									**10,114.2**
Net Cost of the Program									91,136.9
(total authorities)									*101,069.7*
(Actuals)									**98,758.7**

* These revenues were formerly entitled "Revenues Credited to the Vote".

** These revenues were formerly entitled "Revenues Credited to the Consolidated Revenue Fund".

Notes: Numbers in italics denote Total Authorities for 1999-2000 (Main & Supplementary Estimates & other authorities).
Bolded numbers denote actual expenditures/revenues in 1999-2000 .

Financial Table 3 – Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (thousands of dollars)

Business Lines	1997-98 Actual	1998-99 Actual	1999-2000 Planned Spending	1999-2000 Total Authorities*	1999-2000 Actual
Office of the Prime Minister	6,047.3	6,411.9	6,204.4	6,900.5	6,411.4
Ministers' Offices	5,444.9	7,013.9	7,706.5	8,346.6	6,992.7
Privy Council Office	30,838.8	37,987.3	38,377.0	41,606.9	39,298.3
Millennium Planning **	1,218.5	-	-	-	-
Commissions of Inquiry and Task Forces	10,916.7	3,884.5	4,889.0	5,231.2	4,536.0
Corporate Services	25,340.3	27,759.0	24,426.0	28,870.3	31,996.3
Total	**79,806.5**	**83,056.6**	**81,602.9**	**90,955.5**	**89,234.7**

* Total Authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.

** Effective March 12, 1998, the Millennium Bureau of Canada was established as a separate agency of government.

Explanation of variance between Planned Spending and Total Authorities.

During 1999-2000, additional funding of $9.4 million was obtained for the following items:

- $2.9 million for Year 2000 related activities;
- $1.9 million for the 1998-99 operating budget carry forward which was used to alleviate internal workload pressures;
- $1.3 million for contribution payments (for further details, see Table 9);
- $1.3 million for statutory adjustments such as employee benefit plans;
- $1.2 million in compensation for collective bargaining; and,
- $0.8 million for various items such as PWGSC Accommodation Incentive and funding to support the development of the communications community.

Financial Table 7 – Non-Respendable Revenues by Business Line

Non-Respendable Revenues by Business Line (thousands of dollars)

Business Lines	1997-98 Actual	1998-99 Actual	1999-2000 Planned Revenues	1999-2000 Total Authorities	1999-2000 Actual
Office of the Prime Minister	-	-	-	-	-
Ministers' Offices	-	-	-	-	-
Privy Council Office	-	-	-	-	-
Millennium Planning *	-	-	-	-	-
Commissions of Inquiry and Task Forces	-	-	-	-	-
Corporate Services	-	-	-	-	-
Subtotal	-	-	-	-	-
Tax Revenues	5.0	51.6	-	-	38.5
Non-Tax Revenues	425.8	538.6	-	-	875.8
Total Non-respendable Reven	**430.8**	**590.2**	-	-	**914.3**

* Effective March 12, 1998, the Millennium Bureau of Canada was established as a separate agency of government.

Financial Table 9 – Transfer Payments

Transfer Payments by Business Line (thousands of dollars)

	1997-98 Actual	1998-99 Actual	1999-2000 Planned Spending	1999-2000 Total Authorities	1999-2000 Actual
GRANTS					
Office of the Prime Minister	-	-	-	-	-
Ministers' Offices	-	-	-	-	-
Privy Council Office	48.0	48.0	48.0	48.0	48.0
Millennium Planning *	-	-	-	-	-
Commissions of Inquiry and Task Forces	-	-	-	-	-
Corporate Services	-	-	-	-	-
Total Grants	**48.0**	**48.0**	**48.0**	**48.0**	**48.0**
CONTRIBUTIONS	-	-	-	-	-
Office of the Prime Minister	-	-	-	-	-
Ministers' Offices	-	-	-	-	-
Privy Council Office	1,138.7	4,001.4	4,094.0	5,044.0	3,979.6
Millennium Planning *	-	-	-	-	-
Commissions of Inquiry and Task Forces	-	-	-	-	-
Corporate Services	-	-	-	-	-
Total Contributions	**1,138.7**	**4,001.4**	**4,094.0**	**5,044.0**	**3,979.6**
Total Transfer Payments	**1,186.7**	**4,049.4**	**4,142.0**	**5,092.0**	**4,027.6**

* Effective March 12, 1998, the Millennium Bureau of Canada was established as a separate agency of government.

Explanation of variance between Planned Spending and Total Authorities.

Through Supplementary Estimates, the Privy Council Office was authorized an additional $0.9 million in contributions to support Gathering Strength: Canada's Aboriginal Action Plan.

V DEPARTMENTAL OVERVIEW

A. Mandate, Mission and Vision

The Queen's Privy Council for Canada was established through the *Constitution Act, 1867* to advise and assist the Queen's representative, the Governor General. The Cabinet, which acts formally as the Privy Council, carries out this role.

The Privy Council Office (PCO) also came into being at Confederation. As the Prime Minister's department, PCO provides non-partisan advice on government policies and priorities, and on the Government's organization and its relations with Parliament, the provinces, and other institutions. PCO also advises on the breakdown of responsibilities among Ministers, appointments of Deputy Ministers, and on special matters, such as national security. As well, PCO is the secretariat for the Cabinet and its committees.

The Prime Minister's Deputy Minister has carried the title Clerk of the Privy Council since 1867. A second title, Secretary to Cabinet, was added in 1940. Changes to the *Public Service Employment Act* in 1992 brought a third title, Head of the Public Service, and responsibility for the quality of Public Servants' work.

The department's Program, called the Privy Council Program, comprises five business lines: Office of the Prime Minister, Ministers' Offices, Privy Council Office, Commissions of Inquiry and Task Forces, and Corporate Services.

The Program provides for the operation and support of the central decision-making mechanism of the Government of Canada.

The core component of the Privy Council Program is the Privy Council Office business line whose mission statement follows:

Our Mission

To serve Canada and Canadians by providing the best non-partisan advice and support to the Prime Minister and Cabinet.

Our Values

We recognize the special need of the Prime Minister for timely advice and support. We dedicate ourselves to our work and to the effective functioning of Government. We believe that integrity, judgment and discretion are essential to achieving our mission. We believe that people are the strength of PCO.

B. Departmental Organization

The Privy Council Program operates in a complex, multi-level environment and is carried out primarily in Ottawa. An exception is the work of the Commissions of Inquiry and Task Forces, which may operate across Canada, as required.

In 1999-2000, the Privy Council Program consisted of five business lines. See Figure 1.

Figure 1: Program Structure

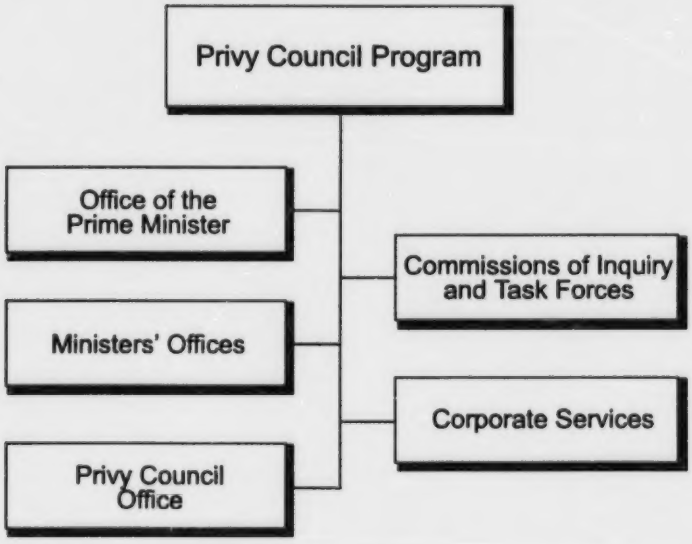

Business Line 1 – Office of the Prime Minister

The objective of the **Office of the Prime Minister** business line is to provide advice, information and special services to support the Prime Minister as Head of Government and Chairman of Cabinet. This includes liaison with Ministers; issues management; communications; planning and operations related to the international community; and support for certain political responsibilities, including relations with the Government caucus. The office, comprised of exempt staff, is under the direction of the Prime Minister's Chief of Staff.

Figure 2: Office of the Prime Minister Business Line Organization Chart

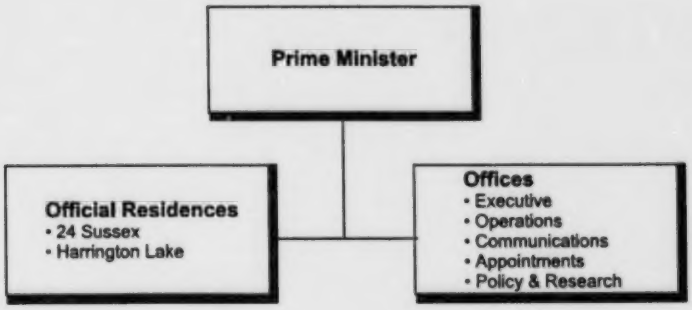

Business Line 2 – Ministers' Offices

The objective of the **Ministers' Offices** business line is to provide advice, information and support services to the Deputy Prime Minister, the President of the Privy Council and Minister of Intergovernmental Affairs, the Leader of the Government in the House of Commons, and the Leader of the Government in the Senate.

The Ministers' Offices business line consists of the Office of the Deputy Prime Minister, which undertakes specific functions delegated by the Prime Minister; the Office of the President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Intergovernmental Affairs, which oversees federal, provincial and territorial relations; the Office of the Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons, which is responsible for the Government's legislative program in the House of Commons; and the Office of the Leader of the Government in the Senate, which manages the Government's legislative program in the Senate. This business line is also responsible for the payment of the salaries and allowances for secretaries of state who assist Cabinet Ministers. An executive assistant to each Minister is responsible for managing each of the above offices.

Figure 3: Ministers' Offices Business Line Organization Chart

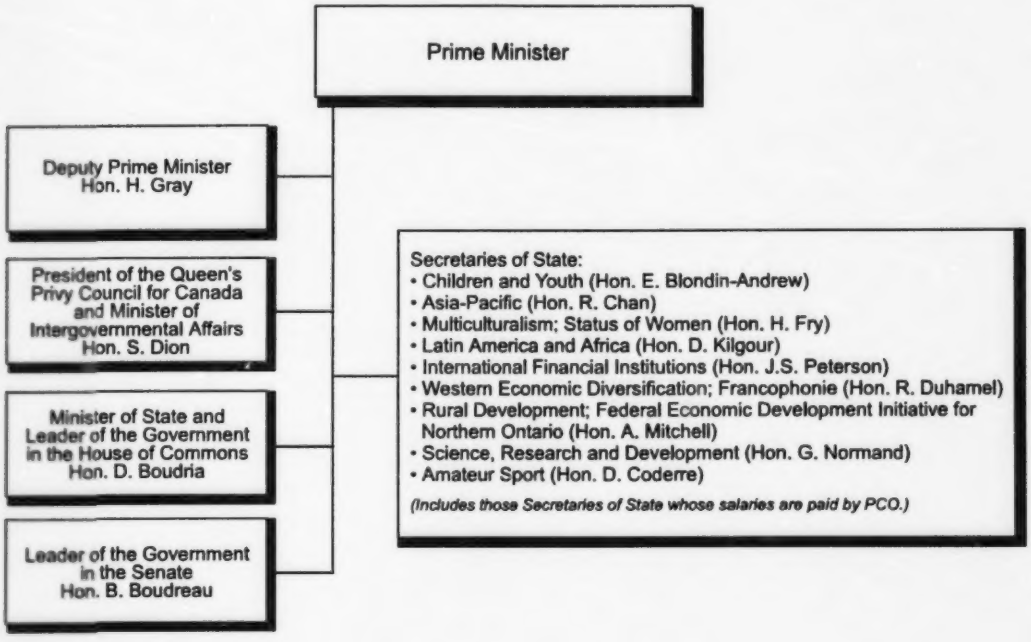

* As of August 3, 2000

Business Line 3 – Privy Council Office

The objective of the **Privy Council Office** business line is to support the Prime Minister and Cabinet in the operation of the central policy decision-making process and to provide advice and information to the Prime Minister in the discharge of his responsibilities as Head of Government and Chairman of Cabinet. This also includes providing the necessary support to the four Ministers in the Privy Council Program as well as the Minister designated as the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians.

Fulfilling this objective involves working with federal departments and agencies to provide the best non-partisan advice and information. It also involves being attuned to the priorities of Canadians to offer strategic advice in the best interests of the country. The Privy Council Office works with provincial and territorial governments to understand regional issues and must be knowledgeable about international developments and their implications for Canada.

Another aspect of the responsibility of the Privy Council Office business line is to ensure that the Public Service as an institution has the capacity to serve Canadians and their elected representatives in the years ahead. As the responsibilities of government are

redefined, the role of this business line is to advise the Prime Minister and other Ministers on priorities for change to enable the Public Service to adapt effectively.

As the secretariat to the Cabinet, the role of the Privy Council Office business line is to provide policy information and advice to the Prime Minister, to Cabinet and to three of the four Cabinet committees, see Figure 4. (The fourth committee, Treasury Board, is supported by the Treasury Board Secretariat, a separate department of government.) See Figure 4. This role also includes providing support and planning to the Ad Hoc Committee of Cabinet on Government Communications, which provides a strategic overview to government communications, helping to improve co-ordination and consistency across departments.

Figure 4: Cabinet Committees

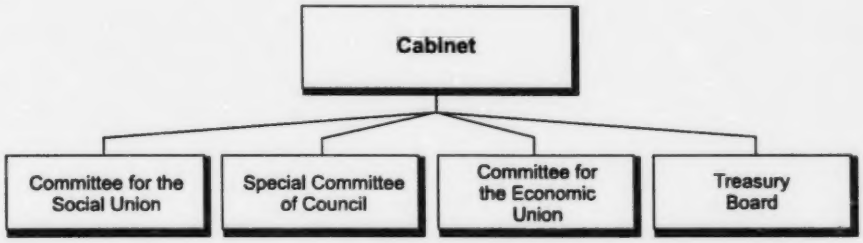

The Privy Council Office business line consists of the following branches: Intergovernmental Affairs, Operations, Plans and Consultation, Management Priorities and Senior Personnel, Deputy Clerk of the Privy Council and Counsel, Security and Intelligence, and finally, Foreign and Defence Policy. The Clerk of the Privy Council and Secretary to the Cabinet is accountable for the management of this business line and reports directly to the Prime Minister.

Figure 5: Privy Council Office Business Line Organization Chart

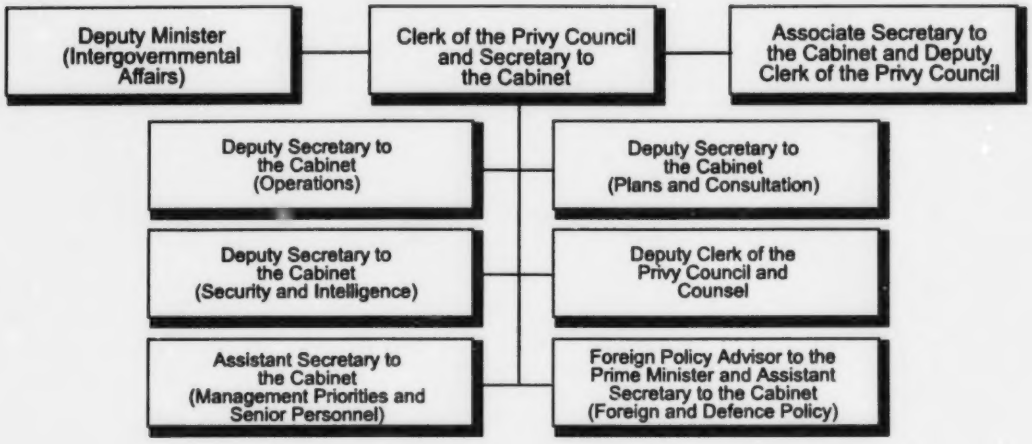

Business Line 4 – Commissions of Inquiry and Task Forces

The objective of the **Commissions of Inquiry and Task Forces** business line is to gather information and to report under specific terms of reference and to carry out short-term projects. One or more commissioners manages each independent commission.

During the 1999-2000 fiscal year, this business line consisted of the Indian Specific Claims Commission.

Business Line 5 – Corporate Services

The objective of the **Corporate Services** business line is to provide cost efficient and effective financial, administrative, information management and personnel services in support of departmental operations and systems.

This includes common and specialized services. Common services are provided to the other business lines. They include managing financial, administrative, information management, informatics, technical and human resources services as well as co-ordinating responses to requests for access to information under the *Access to Information Act* and *Privacy Act*.

Specialized services include operating the Prime Minister's switchboard, managing a correspondence unit responsible for non-political, non-personal mail addressed to the Prime Minister and Ministers in his portfolio, and providing technical support for the Prime Minister's tours.

As well, this business line provides certain administrative services to commissions of inquiry and task forces.

The Corporate Services business line consists of Administration, Financial Services, Informatics and Technical Services, Corporate Information Services, Human Resources and Access to Information and Privacy. The Assistant Deputy Minister of Corporate Services manages this business line.

Figure 6: Corporate Services Business Line Organization Chart

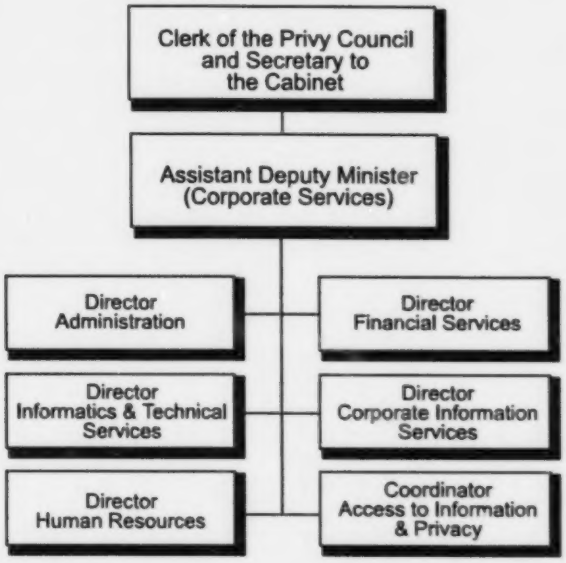

VI OTHER INFORMATION

A. Contacts for Further Information and Departmental Web Sites

Privy Council Office — Bureau du Conseil privé

Proudly Serving Canadians — *Fiers de servir les Canadiennes et Canadiens*

Contacts and Departmental Web Sites		Personnes ressources et sites Web
Publications / Inquiries	(613) 957-5153	Publications/ Renseignements
Prime Minister	http://pm.gc.ca	Premier ministre
Leader of the Government in the House of Commons	http://www.pco-bcp.gc.ca/lgc	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Intergovernmental Affairs	http://www.pco-bcp.gc.ca/aia	Affaires intergouvernementales
Privy Council Office	http://www.pco-bcp.gc.ca	Bureau du Conseil privé
Speech from the Throne	http://www.pco-bcp.gc.ca/sft-ddt	Discours du Trône
Regulatory Affairs and Orders in Council Secretariat	http://www.pco-bcp.gc.ca/raoics-srdc	Secrétariat de la réglementation et des décrets du Conseil
Voluntary Sector Task Force	http://www.pco-bcp.gc.ca/volunteer	Groupe de travail sur le secteur bénévole
Indian Specific Claims Commission	http://www.indianclaims.ca	Commission sur les revendications particulières des Indiens

Canada

B. Legislation Administered and Associated Regulations

Prime Minister

Canadian Centre for Management Development Act	1991, c.16, s.20, as amended
Constitution Acts	
Governor General's Act	R.S. 1985, c.G-9, as amended
Inquiries Act	R.S. 1985, c.I-11, as amended
Ministries and Ministers of State Act	R.S. 1985, c.M-8
National Round Table on the Environment and the Economy Act	1993, c.31
Public Service Rearrangement and Transfer of Duties Act	R.S. 1985, c.P-34
Royal Style and Titles Act	R.S. 1985, c.R-12
Royal Style and Titles (Canada) Act	1947, c.72 (see also R.S.C. 1970, c.12)
Salaries Act	R.S. 1985, c.S-3, as amended

President of the Queen's Privy Council for Canada and Minister of Intergovernmental Affairs

Canadian Transportation Accident Investigation and Safety Board Act	1989, c.3, as amended
Oaths of Allegiance Act	R.S. 1985, c.O-1
Parliamentary Employment and Staff Relations Act	R.S. 1985, c.33 (2nd Supp.), as amended
Public Service Staff Relations Act	R.S. 1985, c.P-35, as amended
Representation Act, 1974	1974-75-76, c.13, as amended
Representation Act, 1985	1986, c.8, as amended

Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons

Elections Canada Act	R.S. 1985, c.E-2, as amended
Electoral Boundaries Readjustment Act	R.S. 1985, c.E-3, as amended
Electoral Boundaries Readjustment Suspension Act, 1994	1994, c.19
Parliament of Canada Act	R.S., 1985, c.P-1, as amended
Referendum of Canada Act	1992, c.30, as amended

C. Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports

Annual Report to the Prime Minister on the Public Service of Canada

Pursuant to Section 47.1 of the *Public Service Employment Act*, the Clerk of the Privy Council, as Head of the Public Service, shall submit a report on the state of the Public Service each fiscal year to the Prime Minister. This report is then tabled in the House of Commons by the Prime Minister.

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du Conseil privé

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement
Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités.*

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/65-2000
ISBN 0-660-61376-X

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – 2000.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044

Bureau du Conseil privé

Rapport sur le rendement

Pour la
période se terminant le
31 mars 2000

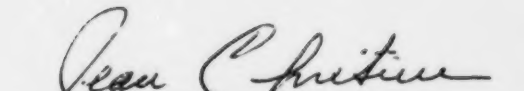

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Table des matières

I MESSAGE DU PREMIER MINISTRE 1

II RENDEMENT DU MINISTÈRE 3
A. Contexte sociétal 3
B. Résultats en matière de rendement 4
C. Réalisations en matière de rendement 5
Faire avancer les priorités politiques du gouvernement 6
1. Un Canada fort et uni 6
2. Les enfants et les jeunes 7
3. Une économie dynamique 7
4. La santé et les soins de qualité 8
5. La qualité de l'environnement 8
6. Des collectivités plus fortes 8
7. Relations avec les peuples autochtones du Canada 9
8. La place du Canada dans le monde 10
Soutien du programme du gouvernement au Parlement 11
Traitement des autres grandes priorités 11
Renforcement du programme de gestion et renouvellement de la fonction publique 14
Soutien des commissions d'enquête et des groupes de travail 16

III GROUPEMENT DES RAPPORTS 19

IV RENDEMENT FINANCIER 21
A. Aperçu du rendement financier 21
B. Tableaux financiers récapitulatifs 22
Tableau financier 1 – Sommaire des crédits approuvés 22
Tableau financier 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité 23
Tableau financier 3 – Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 24
Tableau financier 7 – Recettes non disponibles par secteur d'activité 25
Tableau financier 9 – Paiements de transfert 26

V APERÇU DU MINISTÈRE 27
A. Mandat, mission et vision 27
B. Organisation du Ministère 29

VI RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 35
A. Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web 35
B. Lois appliquées et règlements connexes 36
C. Rapports annuels prévus par la loi et autres rapports ministériels 37

I MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Le Canada est une nation bâtie sur la persévérance, les rêves et l'apport des générations successives. Ensemble, nous avons réussi à créer un pays caractérisé par la diversité, la tolérance, la générosité et la solidarité, un pays dont les citoyens jouissent de la meilleure qualité de vie au monde.

Cette réussite, les Canadiens y sont parvenus en adoptant une attitude équilibrée qui prône la liberté et la prospérité économique individuelles, tout en partageant les risques et les profits. Il leur a fallu pour cela prendre conscience de la force que constituent la diversité et la présence de cultures diverses, et des avantages d'un partenariat entre les citoyens et leurs gouvernements.

Au seuil du nouveau millénaire, les Canadiens partagent une cause commune, nationale : continuer à faire grandir un pays dynamique, prospère, sachant saisir toutes les possibilités qu'offrent la société et l'économie nouvelles basées sur le savoir. Dans notre marche en avant, nous devons continuer à faire en sorte que ces possibilités soient accessibles à tous et que personne ne soit abandonné en route. Les gouvernements, les collectivités locales, les entreprises et les simples citoyens ont tous des rôles essentiels à jouer dans la poursuite du succès du Canada au XXI^{e} siècle.

Cette année, je compte sur la fonction publique du Canada, et sur le Bureau du Conseil privé en particulier, pour m'aider à mettre en place les priorités que s'est fixé le gouvernement et à maintenir les importants programmes et services auxquels tiennent les Canadiens.

Je suis heureux de présenter le *Rapport de rendement 1999-2000* du Bureau du Conseil privé. Ce document montre ce qu'il est advenu des engagements prioritaires énoncés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 1999-2000.*

II RENDEMENT DU MINISTÈRE

A. Contexte sociétal

Le Bureau du Conseil privé a la double fonction de secrétariat du Cabinet et de ministère chargé d'offrir au Premier ministre des conseils professionnels et non partisans sur un large éventail d'enjeux d'orientation, de gestion et de fonctionnement. À ce titre, le Bureau du Conseil privé doit se tenir à l'écoute des priorités des Canadiens et tenir compte dans ses conseils stratégiques des intérêts de ces derniers et de ceux du Canada.

Dans l'exercice de son mandat, le Bureau du Conseil privé doit tabler sur la collaboration et la coopération : il doit faire comprendre aux ministères et organismes fédéraux les priorités du gouvernement et leur indiquer comment promouvoir le programme politique du gouvernement.

Le Bureau du Conseil privé évolue dans un milieu dynamique à multiples niveaux où il doit concilier des points de vue différents et, parfois, opposés. Il est crucial qu'il agisse avec sensibilité et justesse. En outre, il travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, doit tenir compte des enjeux régionaux et se tenir à la fine pointe de l'actualité internationale et de ses répercussions sur le pays.

Au seuil de XXI^{e} siècle, les défis qui attendent le Bureau du Conseil privé tiennent aux changements socioéconomiques profonds que connaît le Canada et qui sont imputables à la mondialisation de l'économie, elle-même caractérisée par la technologie et l'information. Ces changements sont porteurs à la fois de défis énormes et d'innombrables possibilités de croissance et de progrès, et le succès repose sur une fonction publique de grande qualité capable de travailler dans une économie du savoir.

Entre autres choses, l'avenir exigera de plus en plus d'excellence en matière de politiques, de l'administration et des services du gouvernement. En même temps, l'exigence d'une orientation générale de grande qualité et de services publics mieux adaptés exigera des mécanismes plus raffinés pour faire participer les citoyens et la société civile au processus gouvernemental. Pour remettre les gouvernements en rapport étroit avec les citoyens, il est essentiel que les premiers fassent preuve d'une plus grande transparence et rendent des comptes sur leur façon de fonctionner.

B. Résultats en matière de rendement

Tableau des principaux engagements en matière de résultats Bureau du Conseil privé (BCP)	
pour fournir aux Canadiens :	sera démontré par les actions suivantes :
un bon gouvernement en conseillant et en assistant, au mieux et en toute impartialité, le Premier ministre et le Cabinet	• conseiller et assister le Premier ministre et les ministres de son portefeuille, c'est-à-dire le vice-premier ministre, le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, le ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes et le leader du gouvernement au Sénat; • assurer l'efficacité du processus décisionnel du Cabinet conformément aux principes du gouvernement responsable et aux directives du Premier ministre; • coordonner les grandes politiques au niveau interministériel afin de s'assurer de leur conformité avec les priorités gouvernementales; • assurer le leadership et coordonner au niveau interministériel les initiatives de réforme de la fonction publique afin d'appuyer les priorités gouvernementales; • traiter avec efficacité le volume de correspondance reçu des Canadiens par le Premier ministre.

C. Réalisations en matière de rendement

La présente section porte sur les engagements pris dans le *Rapport sur les plans et priorités (1999-2000)*. De façon générale, le programme vise à aider le gouvernement à respecter ses priorités ainsi qu'à se doter de plans et à se fixer des objectifs pour l'avenir. Il joue également un rôle important pour ce qui est d'aider la fonction publique du Canada à demeurer une institution dynamique et efficace.

Le tableau ci-dessous fournit un résumé des renseignements financiers concernant le programme. Les trois chiffres qu'il contient correspondent :

- au plan au début de l'année **(Dépenses prévues)**;
- aux dépenses supplémentaires approuvées par le Parlement pour le Bureau du Conseil privé, afin de tenir compte de l'évolution des priorités et des imprévus **(Autorisations totales)**;
- aux dépenses réelles **(1999-2000)**.

Bureau du Conseil privé

Dépenses prévues	81 602 860 $
Autorisations totales	90 955 471 $
Dépenses réelles en 1999-2000	**89 234 702 $**

Le BCP a entrepris l'année avec des autorisations de 81,6 millions $. Un budget supplémentaire et des rajustements de 9,4 millions $ ont été approuvés au cours de l'exercice financier, faisant ainsi passer les autorisations totales à 91 millions $. En 1999-2000, le BCP a dépensé 89,2 millions $, reportant une somme de 1,8 million $ en raison, principalement, de frais d'opération et de contributions moins élevés que prévu.

Le Bureau du Conseil privé (BCP) joue un double rôle au sein du gouvernement du Canada.

En tant que ministère du Premier ministre, il collabore avec tous les autres ministères fédéraux afin de fournir conseils, renseignements et services au Premier ministre en sa qualité de chef du gouvernement, et aux autres ministres liés au Programme du Conseil privé.

À titre d'organisme central, le BCP s'occupe à divers degrés de dossiers intéressant l'ensemble de l'administration fédérale. Il joue à l'occasion un rôle de premier plan à l'égard des questions, projets et priorités qui lui sont présentés, et en assure l'encadrement, la coordination et le suivi. À d'autres moments, il peut agir à titre de participant et collaborer avec les autres ministères afin de les aider à effectuer leur travail.

Ces rôles de leader et de participant marquent toutes les activités du BCP. Cela dit, toutes les initiatives du BCP concourent au mandat qui lui a été confié de conseiller et d'assister, au mieux et en toute impartialité, le Premier ministre et le Cabinet.

Tout au long de l'année 1999-2000, le Bureau du Conseil privé a aidé le Premier ministre et le Cabinet à assurer l'efficacité du processus décisionnel central, en leur donnant des conseils sur un large éventail d'enjeux touchant la société, l'économie, les finances, la sécurité nationale, la politique étrangère et la défense, et en coordonnant la documentation relative aux réunions du Cabinet et de ses comités. Ce faisant, le BCP a contribué à fixer le choix des priorités de 1999, processus dans lequel les ministres ont travaillé (au sein de leurs comités du Cabinet) pour préparer à l'intention du Premier ministre des avis sur les grandes priorités et les orientations à donner au gouvernement.

Faire avancer les priorités politiques du gouvernement

Plus précisément, en 1999-2000, le BCP a collaboré avec les ministères et les organismes à réaliser les grands engagements pris dans le discours du Trône de 1999. Ceux-ci se ramenaient à huit priorités applicables à l'ensemble du gouvernement.

1. Un Canada fort et uni

Le BCP donne constamment son avis sur la conduite de la fédération et la promotion de l'unité nationale.

À la suite de l'avis de la Cour suprême du Canada sur le Renvoi sur la sécession, le BCP a élaboré et évalué diverses options afin qu'advenant un prochain référendum sur la sécession, l'intégrité du Canada ne soit pas menacée par un manque de clarté. Le BCP a participé à la rédaction du projet de loi C-20, (loi sur la clarté). Cette loi dresse un cadre permettant à la Chambre des communes de déterminer si la question d'un référendum exprime clairement la volonté de se séparer d'une majorité claire de la population d'une province.

Le BCP a créé et présidé un comité interministériel de sous-ministres et sous-ministres adjoints qui a travaillé à mettre en œuvre l'Entente-cadre sur l'union sociale signée par les premiers ministres en février 1999. Ce comité a assuré l'orientation stratégique et a coordonné les efforts du gouvernement pour appliquer l'Entente, y compris les engagements relatifs à la mobilité des Canadiens, à une plus grande responsabilité envers les citoyens et à une collaboration plus étroite entre les gouvernements pour améliorer les programmes sociaux.

Le BCP a également pour fonction d'aider le gouvernement et ses divers partenaires membres de la société canadienne à reconnaître pleinement la diversité inhérente à la fédération. À ce titre, il a collaboré avec d'autres organismes centraux et ministères à garantir que les politiques et programmes envisagés par le gouvernement, y compris ceux qu'il élabore avec les autres gouvernements, tiennent compte des besoins particuliers des diverses régions et des minorités du pays.

En 1999-2000, le BCP a conseillé le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales à propos du dépôt du projet de loi S-22, qui porte sur l'harmonisation du droit fédéral avec le droit civil du Québec.

Le BCP a contribué à la création du Forum international des fédérations, un organisme non gouvernemental consacré à l'échange de recherches et d'informations sur les défis auxquels sont confrontées les fédérations, qu'elles soient établies de longue date ou nouvelles. Le Forum a été officiellement lancé à la Conférence internationale sur le fédéralisme, qui a eu lieu au Mont-Tremblant (Québec) en octobre 1999.

2. Les enfants et les jeunes

Le BCP maintient son appui au travail que mène le gouvernement, de concert avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, en vue d'améliorer le bien-être des enfants. L'an dernier, il a collaboré avec d'autres ministères à augmenter la prestation nationale pour enfants et à améliorer la politique qui la régit. Lors de rencontres interministérielles, le BCP a aidé à établir les priorités relatives à l'application de l'Accord sur le développement de la petite enfance, un élément capital du Plan national d'action pour les enfants. Il a aussi assuré la liaison entre le gouvernement et le sénatrice Pearson, qui agit à titre de représentante personnelle du Premier ministre aux travaux préparatoires de la Session extraordinaire des Nations Unies sur les enfants.

Avec d'autres ministères fédéraux et avec les provinces et les territoires, le BCP continue à susciter des occasions d'emploi pour les jeunes Canadiens. En 1999-2000, il a surveillé l'implantation progressive de la Stratégie emploi jeunesse. De concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, il a contribué au renouvellement du programme Jeunes stagiaires Canada dans le secteur public fédéral. Il a aidé à trouver des façons de renouveler les programmes jeunesse du ministère de la Défense, soit les cadets, les Junior Rangers canadiens et la Première réserve, et a collaboré avec le ministère du Patrimoine canadien à l'égard de l'élaboration d'Échanges Canada.

3. Une économie dynamique

Le BCP a aussi travaillé à réaliser l'engagement pris par le gouvernement d'investir dans l'économie du savoir et de l'information. Il a collaboré avec Industrie Canada et d'autres ministères à la stratégie « un Canada branché » qui vise à encourager la compétitivité et à former des citoyens mieux informés et mieux branchés, en s'attachant notamment à donner à tous les Canadiens accès au courrier électronique et au commerce électronique.

Cette année, le BCP s'est penché abondamment sur la difficulté qu'éprouvent de nombreux producteurs agricoles à vivre de leurs revenus agricoles. En étroite collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et avec d'autres ministères, il a recensé et évalué un éventail complet de réponses possibles au problème. Il a également joué un rôle actif dans la recherche interministérielle d'une réforme du système de transport et de manutention du grain, qui était l'un des grands engagements du gouvernement.

De concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, Transports Canada, Industrie Canada et le ministère du Patrimoine canadien, le BCP a contribué à élaborer une stratégie qui donnera au Canada une infrastructure digne du XXI[e] siècle, conformément à la promesse faite dans le discours du Trône de 1999. Plus précisément, il a travaillé avec ces ministères et avec Environnement Canada, Affaires indiennes et du Nord, le Secrétariat rural et les organismes de développement régional à mettre au point un plan détaillé pour le programme Infrastructure Canada. Il a en outre collaboré avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor et la Défense nationale pour faire en sorte que les ministres soient parfaitement informés pour prendre des décisions éclairées sur les grands projets d'acquisition.

4. La santé et les soins de qualité

Le gouvernement a réagi à la complexité croissante des dossiers qui lui sont soumis en s'engageant de plus en plus dans la voie de la gestion horizontale. En 1999-2000, cette orientation s'est manifestée dans de nombreuses activités du BCP, et en particulier dans le domaine des soins de santé. De concert avec d'autres ministères, il a lancé les Instituts canadiens de recherche en santé, un organisme de service qui réunit les quatre secteurs clés de la recherche médicale : biomédical, clinique, santé publique et services de soins, contribuant ainsi à élargir la base de recherche du Canada en appuyant les chercheurs et en les reliant selon des méthodes nouvelles. Il a de plus apporté son soutien au Premier ministre relativement aux questions de santé et à l'égard des dossiers importants comme celui de l'hépatite C. Le BCP a également aidé Santé Canada à réorganiser sa Direction générale de la protection de la santé.

5. La qualité de l'environnement

Le BCP s'est penché, avec d'autres ministères et des organismes centraux, sur le dossier des changements climatiques. Il s'est efforcé de faire en sorte que les programmes fédéraux, provinciaux et internationaux sur la question concordent avec l'objectif général de développement économique durable que s'est fixé le gouvernement. Avec d'autres ministères, le BCP a appuyé les efforts du Secrétariat du changement climatique pour établir une stratégie de mise en œuvre du protocole de Kyoto. Il a également aidé un comité de sous-ministres créé pour encourager une collaboration étroite entre les ministères lors de la préparation des rencontres fédérales-provinciales et internationales sur les changements climatiques.

6. Des collectivités plus fortes

Le BCP a continué à travailler en étroite collaboration avec les ministères pour conseiller le gouvernement sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. L'avis qu'il a donné au gouvernement lors du réexamen des ressources de la GRC s'est traduit par un financement accru destiné à renforcer ce corps de même que d'autres partenaires du maintien de l'ordre public, ainsi que la Commission nationale des libérations conditionnelles. De plus le BCP a contribué à mettre en place l'initiative de maintien d'un accès légitime aux renseignements et aux communications, pour aider les organismes d'application de la loi et ceux de sécurité nationale à surmonter leurs difficultés technologiques en vue de maintenir une capacité

légitime d'interception, de perquisitions et de saisies. Il a également contribué à établir le Réseau canadien d'information pour la sécurité publique, qui permettra de moderniser les systèmes fédéraux d'information, fournir en temps utile aux partenaires de la justice pénale des informations fiables, combattre le crime organisé et se doter de services correctionnels efficaces.

De la même manière, le BCP a encouragé les ministères, d'une part, et les provinces, de l'autre, à collaborer pour s'attaquer au problème criant de l'itinérance. Il a encouragé 15 ministères à travailler en étroite collaboration avec Développement des ressources humaines Canada (DRHC) à établir une stratégie d'aide aux sans-abri, dotée de 753 millions $. Il a en particulier aidé à forger de solides relations de travail entre DRHC, la Société centrale d'hypothèques et de logement et les organismes centraux.

Le BCP a continué à appuyer l'engagement du gouvernement d'étudier, avec le secteur bénévole, de nouveaux modèles pour suivre et régir les organismes de charité enregistrés et à les rendre davantage responsables devant la société. En particulier, il a conseillé le Groupe de référence ministériel sur le secteur bénévole et plusieurs autres tables de concertation réunissant des représentants du gouvernement et du secteur bénévole. Tous vont guider la mise en œuvre d'initiatives relevant du programme intitulé Partenaires avec le secteur bénévole.

7. Relations avec les peuples autochtones du Canada

Tout au long de l'année, le BCP a travaillé à l'engagement capital pris par le gouvernement d'offrir des possibilités accrues aux peuples autochtones. Il a collaboré avec divers autres ministères à faire avancer les initiatives d'autonomie et les revendications territoriales, y compris à conclure l'entente d'autonomie gouvernementale des Nisga'a. Il a également coordonné la réaction du gouvernement à la décision rendue par la Cour suprême dans l'affaire *Marshall*, en clarifiant ses répercussions, en particulier en ce qui a trait au partage de la ressource dans les pêches de l'Atlantique. Le BCP a joué le même rôle relativement à la décision *Corbière*. De plus, la Commission sur les revendications particulières des Indiens, un organisme indépendant affilié au BCP, a réalisé plusieurs enquêtes sur des revendications autochtones et a agi comme médiateur pour aider les Premières nations et le gouvernement à régler certaines revendications.

Au cours de l'année, le BCP a coordonné une séance spéciale sur les Autochtones, où les ministres ont passé en revue les grands enjeux, les progrès réalisés et les défis restant à relever à propos du développement social et économique des peuples autochtones. De même, il a appuyé la création d'un comité de hauts fonctionnaires chargé de contribuer à donner une orientation à long terme et à adopter une politique sur les problèmes les plus graves. Le BCP a aussi aidé le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international à définir les positions du Canada sur les questions autochtones et à les faire valoir dans les forums internationaux. Ce travail a permis au Canada de jouer un rôle de premier plan durant l'étude des projets de déclarations de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des États américains sur les droits autochtones.

8. La place du Canada dans le monde

Toute l'année, le BCP a soutenu activement le Premier ministre en matière de défense et de politique étrangère. Le Premier ministre a visité un certain nombre de pays dont les États-Unis, le Mexique, l'Irlande, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la Bosnie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, le Sénégal, le Nigéria, l'Afrique du Sud et la Turquie; il a, par ailleurs, reçu des délégations et les chefs d'État d'une vingtaine de pays.

Le BCP a appuyé les efforts visant à accroître le commerce canadien et il a été particulièrement actif pour seconder le Premier ministre et sa délégation durant la rencontre de l'APEC (Organisation de coopération économique Asie-Pacifique) qui a eu lieu en Nouvelle-Zélande, et durant la tournée d'Équipe Canada au Japon. De plus, il a secondé le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international quand le Canada a été l'hôte, à Toronto, de l'assemblée de la Zone de libre-échange des Amériques.

Le BCP a également apporté ses conseils et son aide au Premier ministre quand celui-ci a représenté le Canada à plusieurs sommets internationaux dont celui de l'OTAN à Washington, celui du G-8 en Allemagne, celui du Pacte de stabilité à Sarajevo, celui de la Francophonie, dont le Canada était l'hôte à Moncton, et celui du Commonwealth, tenu en Afrique du Sud.

Pour seconder le Premier ministre durant ses voyages à l'extérieur du pays, le BCP a assuré le lien avec le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international, la Défense nationale, l'Agence canadienne de développement international (l'ACDI) et d'autres ministères, afin de le conseiller sur tous les aspects des programmes officiels et sur toute question pertinente. Le BCP a également coordonné et établi des plans de communication et des documents destinés aux médias à l'occasion de ces voyages. À l'occasion, le personnel du BCP a accompagné les délégations du Premier ministre à l'extérieur du pays pour les conseiller sur place en matière de communication.

Pendant toute l'année, le Secrétariat de l'évaluation du renseignement du BCP a rédigé des évaluations de la situation de divers pays et régions, ainsi que dans le monde, à l'intention des grands décideurs canadiens.

Le BCP a participé à des initiatives de rayonnement du Canada dans d'autres pays ou régions dont le Japon, la Nouvelle-Zélande et les Caraïbes, ou auprès d'organisations comme l'Organisation de coopération et de développement économiques, pour mettre au point des pratiques exemplaires, discuter de modèles, et mettre en commun l'expérience acquise dans le renforcement de la capacité politique et de la réglementation.

Le BCP a travaillé de concert avec Affaires extérieures et Commerce international et avec l'ACDI pour leur apporter appui et conseils durant le conflit au Timor oriental, notamment au sujet du déploiement de forces aériennes, maritimes et terrestres pour participer à une opération d'instauration de la paix. Aussi, à la suite des grands tremblements de terre en Turquie et des inondations au Mexique, au Venezuela et au Mozambique, le BCP a lancé un débat entre les ministères, ce qui a donné lieu à la

création d'un groupe de coordination des secours après les désastres survenant dans le monde.

En 1999-2000, le BCP a également aidé à coordonner les consultations qu'ont menées le Canada et les États-Unis sur leur collaboration pour assurer la sécurité de leur frontière commune. De plus, il a facilité des discussions entre ministres sur des questions de défense et de sécurité publique.

Soutien du programme du gouvernement au Parlement

Tout au long de l'année 1999-2000, le BCP a travaillé à assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel du Cabinet et a activement soutenu le programme du gouvernement au Parlement. Il a coordonné les initiatives législatives ministérielles et il a soutenu et conseillé le Premier ministre, les ministres de son portefeuille et le Greffier au sujet du programme législatif permettant au gouvernement de mettre en œuvre les éléments essentiels de sa stratégie économique et sociale. Il a coordonné et consulté les ministères fédéraux dans le cas de quelque trente initiatives législatives et il a coordonné les projets de loi présentés au Cabinet pour que ce dernier en autorise le dépôt.

Le BCP a en outre continué à fournir des avis et du soutien sur des questions d'ordre juridique, d'orientation politique et de procédures aux ministres du portefeuille du Premier ministre sur l'ensemble du programme gouvernemental au Parlement. Ces avis et conseils du BCP avaient trait aux rôles et responsabilités des ministres en tant que députés, aux procédures judiciaires ayant des répercussions sur l'ensemble de l'administration fédérale ou touchant les prérogatives du Premier ministre, à l'interprétation des renseignements confidentiels du Cabinet; aux lois et règlements du gouvernement et aux questions électorales. Le BCP a également aidé les leaders du gouvernement à la Chambre des communes et au Sénat à coordonner le programme législatif gouvernemental au Parlement.

Le BCP a dirigé le processus de choix des priorités pour 1999, dans lequel il fournit aux ministres des avis sur les priorités et les orientations futures de la politique à inclure dans la rédaction du discours du Trône et dans d'autres engagements du gouvernement. Il a également préparé les documents et instruments propres à aider les analystes des différents ministères à préparer leurs mémoires au Cabinet. De plus, il a instauré des séances hebdomadaires de compte rendu et de perspectives des comités et du Cabinet en présence du personnel ministériel chargé de la liaison avec le Cabinet.

En 1999-2000, le BCP a apporté son aide à la modification par le Parlement de la *Loi électorale du Canada,* ce qui a permis de moderniser le cadre électoral du pays et de renforcer la position du Canada comme modèle de démocratie électorale.

Traitement des autres grandes priorités

Comme il le souligne dans son *Septième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada*, le Greffier a insisté sur le fait que, en maintenant l'accent sur les trois piliers – modernisation de la prestation des services, renforcement de notre capacité d'élaboration des politiques, et point de mire sur les gens – la fonction publique

pourra continuer de bien servir le Canada et ses citoyens grâce à de meilleures pratiques de gestion.

En 1999-2000, le BCP a collaboré étroitement avec divers ministères et organismes à faire avancer un certain nombre d'autres priorités importantes.

Bâtir la capacité stratégique

Le BCP a soutenu le travail du Forum des sous-ministres adjoints, qui favorise l'élaboration de politiques horizontales entre les sous-ministres adjoints (SMA) chargés des politiques et les ministères, et offre un lieu où examiner les orientations. Il a également organisé pour ces mêmes SMA une série de forums d'orientation sur les priorités à plus long terme afin de gérer les programmes de développement économique, social et régional du gouvernement.

Le BCP a travaillé dans plusieurs directions pour renforcer la capacité de la fonction publique de donner des conseils utiles. Par exemple, de concert avec le ministère de la Justice et d'autres ministères, il a mis sur pied plusieurs initiatives visant à assurer que les conseillers stratégiques envisagent toute la gamme des instruments de politique publique avant de conseiller le Cabinet et le Premier ministre. Il a collaboré avec d'autres ministères et secteurs à des travaux de recherche, des rapports et des colloques sur l'élaboration des politiques. De plus, il a dressé un inventaire des recherches sur le vieillissement commanditées par le fédéral, qui servira de document de base pour l'élaboration des politiques.

Le Projet de recherche stratégique (PRP), qui fait partie du portefeuille du BCP mais fonctionne indépendamment, a coordonné plusieurs réseaux et travaux de recherche en matière de politique interministériels sur une large gamme d'enjeux socioéconomiques, auxquels ont participé de nombreux ministères et organismes, ainsi que des universitaires et des représentants d'autres secteurs. Le PRP a commandé, en commun avec le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Projet sur les tendances, dans le cadre duquel des universitaires et des chercheurs appartenant à plusieurs disciplines scrutent les grandes tendances et dégagent les répercussions qu'elles pourraient avoir sur les politiques.

Afin de faire une place aux points de vue et aux préoccupations régionaux, le PRP a coordonné, avec d'autres ministères fédéraux et des partenaires régionaux, des conférences ayant un intérêt particulier pour les régions. Les sujets abordés incluaient le perfectionnement des compétences dans la perspective de l'économie du savoir, et les perspectives en santé publique. En novembre 1999, le PRP a organisé la deuxième conférence nationale annuelle de recherche sur les politiques et a lancé les Prix pour la recherche sur les politiques au Canada. De plus, le PRP a commencé à travailler à la conférence La frontière Canada-États-Unis, une réalité changeante, qui aura lieu à Vancouver en octobre 2000.

Améliorer les communications

Durant toute l'année, le BCP a offert au Premier ministre des conseils en matière de communication et a créé et mis en œuvre un vaste plan de communication relatif au discours du Trône d'octobre 1999.

Le BCP a également servi de secrétariat au Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales. Ce dernier conseille les ministres et les ministères, s'assure que les communications gouvernementales sont cohérentes d'un ministère à l'autre et aide les Canadiens à être mieux informés sur les politiques, les programmes et les services du gouvernement. Grâce à des exposés et des conférences présentés dans la région de la capitale nationale et dans les régions, le BCP a contribué à faire mieux comprendre les priorités et les démarches du gouvernement en matière de communication. Il a aussi assuré le suivi de l'orientation donnée par le Comité.

De plus, le BCP a collaboré à des initiatives de communications gouvernementales avec les organismes centraux ayant des responsabilités importantes dans ce domaine, comme le Bureau d'information du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Conseil du Trésor. Ils ont notamment renouvelé la politique de communication du gouvernement du Canada, dressé les lignes directrices en matière de publicités, de foires et d'expositions, lancé Service Canada, initiative visant à donner aux Canadiens un accès plus direct aux services gouvernementaux; enfin, ils ont mis en place l'initiative des communications intégrées.

Le BCP a consacré de nombreuses heures au volume sans cesse croissant de courrier adressé au Premier ministre. Au cours de l'année, les Canadiens ont envoyé près de 800 000 messages au Premier ministre, par rapport à 375 000 l'année précédente. Cette augmentation marquée est imputable à l'utilisation croissante du courrier électronique et aux campagnes d'action organisée consistant à envoyer des lettres types. Pour faire face à un tel volume, le BCP a eu recours à un système de gestion de la correspondance à la fine pointe du progrès installé dans le cadre des initiatives de systèmes communs du Conseil du Trésor. Grâce à ce système, et sans coûts additionnels en personnel, les réponses ont été fournies dans les délais normaux.

Depuis 1997-1998, Le BCP revoit et rationalise son processus d'accès à l'information. Pour améliorer le temps de réponse et respecter les délais fixés par la loi, le BCP a installé un nouveau système et alloué des ressources supplémentaires au programme. Il a ainsi pu améliorer grandement le temps de réponse aux demandes d'accès à l'information.

Le BCP a également fait avancer l'engagement pris par le gouvernement d'intégrer la recherche et le développement stratégiques aux communications, pour inciter les ministères à rappeler les priorités et les programmes du gouvernement dans leurs communications.

Renforcer les services aux Canadiens

Le BCP joue un rôle important à l'appui initiatives visant à améliorer l'exécution des programmes et la prestation des services offerts aux Canadiens. Il a continué, de concert

avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, à travailler avec les ministères pour trouver des moyens efficaces, souples et abordables de dispenser les services.

Le discours du Trône de 1999 établissait les jalons du recours à Internet et à d'autres moyens technologiques pour fournir de l'information et des services gouvernementaux en direct d'ici 2004. La première étape, réalisée par le BCP et le Secrétariat du Conseil du Trésor a consisté à mettre au point l'infrastructure de gestion de l'information stratégique et de technologie de l'information, de manière à assurer aux Canadiens un service électronique fiable, sécuritaire et souple. Le BCP a également travaillé avec le Conseil du Trésor et d'autres ministères à assurer l'orientation et le soutien nécessaires au lancement de Service Canada. Cette initiative permettra aux Canadiens d'avoir des guichets uniques donnant accès à un large éventail de renseignements et de services dans des kiosques, par téléphone ou par Internet. Ces services étant tous présentés de la même manière, les Canadiens trouveront facilement et rapidement les services dont ils ont besoin et auront une meilleure idée des programmes et services fédéraux.

Durant l'année, le BCP a apporté au Premier ministre, ainsi qu'aux ministres et à leurs ministères, de l'aide et des conseils sur la création de nouveaux organismes de service. Il a ainsi contribué à élaborer le cadre organisationnel, puis le plan et la stratégie de mise en œuvre des Instituts canadiens de recherche en santé et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Dans les deux cas, le BCP a fait les analyses de rentabilisation préalables et a apporté son aide depuis la conception théorique jusqu'à l'adoption des lois nécessaires par le Parlement, en passant par la rédaction de ces dernières.

Renforcement du programme de gestion et renouvellement de la fonction publique

Le Bureau du Conseil privé a apporté son soutien au Greffier dans l'exercice de son rôle particulier de chef de la fonction publique du Canada et il a collaboré étroitement avec d'autres ministères en vue de renforcer la gestion de cette même fonction publique. Par exemple, dans le cadre de sa collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, d'autres organismes centraux et les sous-ministres champions, le BCP a fait preuve de leadership en contribuant à l'intégration des travaux des organismes centraux et a eu son mot à dire dans l'amélioration de la gestion de la fonction publique en établissant l'ordre du jour des réunions de hauts fonctionnaires, en coordonnant l'évaluation de rendement des sous-ministres et en recommandant les nominations à des postes de direction.

Tout au long de l'année, le BCP a travaillé avec trois comités de sous-ministres chargés d'examiner les prochaines étapes du travail dans les domaines du recrutement, du bien-être au travail, et de la formation et du perfectionnement. À la suite d'une première enquête auprès des membres de la fonction publique, qui a mis en lumière des problèmes touchant le recrutement et le maintien en poste, le BCP a cherché à rationaliser les exigences en matière de rapports, a soutenu le Comité des hauts fonctionnaires et a donné des avis au Conseil du Trésor sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'enquête. Il a continué à aider le Secrétariat sur de nombreuses questions de rémunération et a donné des conseils sur un nouveau système de classification et de rémunération des premiers dirigeants des sociétés d'État. Le deuxième rapport du Comité Strong a été publié en mars 2000, et ses recommandations ont été acceptées par le gouvernement, qui

est en train de les mettre en œuvre. Il a également aidé les sous-ministres à dresser les plans du renouvellement des groupes fonctionnels de Règlements et inspection, Sciences et technologie et Ressources humaines. Il a aussi donné des avis à la Commission de la fonction publique sur la mise en œuvre du nouveau cadre de mérite basé sur les valeurs, destiné à donner plus de souplesse au système de dotation.

Conformément aux exigences du plan d'entreprises qu'il avait négocié avec la Commission canadienne des droits de la personne, le BCP a passé en revue sa main-d'œuvre pour y déceler les lacunes dans la représentation de certains groupes désignés. Il a réexaminé ses systèmes pour tenter de cerner les obstacles à l'emploi ou aux prestations qui ne seraient pas reliés à la capacité. Il a ensuite dressé un plan d'action triennal visant l'équité en matière d'emploi afin de régler toutes les déficiences de ses pratiques de dotation, a nommé, au niveau des sous-ministres, un champion de l'équité en matière d'emploi, et a créé un comité consultatif sur le même sujet. Par l'entremise de divers comités, le BCP a contribué à élaborer la Norme générale de classification (NGC) et a conseillé le Secrétariat du Conseil du Trésor sur son application.

Le BCP a veillé toute l'année à maintenir la planification et la gestion des ressources humaines à l'avant-plan du programme de tous les sous-ministres. Il a collaboré avec le Réseau du leadership et les sous-ministres champions pour améliorer la gestion du système à l'intention des sous-ministres adjoints. Il s'est assuré que les programmes ministériels de perfectionnement contribuent à développer pour l'avenir une fonction publique forte. Il a aussi aidé les organismes centraux à promouvoir la reconnaissance des individus en instaurant les prix pour réalisations exceptionnelles, les prix d'excellence, le Prix du chef de la fonction publique et la Semaine nationale de la fonction publique. Il a aussi participé à la préparation des ententes de responsabilité des sous-ministres dans lesquelles les priorités d'un ministère sont inscrites dans le Programme de gestion du rendement.

Le BCP a largement contribué au programme en cours visant à développer et à promouvoir une fonction publique axée sur les valeurs. Il a aidé les conseils régionaux à organiser des ateliers sur les valeurs et l'éthique, a examiné les questions de politique s'y rapportant, a montré la voie par l'entremise du sous-ministre champion des valeurs et de l'éthique, et a assuré le soutien en la matière dans ses propres services.

Le BCP a en outre appuyé le Greffier dans son rôle de président du conseil d'administration du Centre canadien de gestion (CCG). À ce titre, le Greffier a veillé à ce que les activités du CCG soient cohérentes avec le programme de gestion de la fonction publique et a encouragé le CCG à offrir aux gestionnaires de la fonction publique un environnement d'apprentissage innovateur et créatif.

Il a aussi collaboré étroitement avec les ministères et organismes responsables afin d'assurer l'adoption d'une démarche uniforme au sein de l'administration fédérale à l'égard du bogue de l'an 2000, de même que la conformité de ses propres systèmes et une planification d'urgence efficace. Durant l'année, le BCP s'est assuré que toutes ses applications, infrastructures et systèmes étaient prêts pour le passage à l'an 2000, ce qui a été fait dans les délais impartis et sans dépenser la totalité du budget prévu. Avantage connexe de cette initiative : le BCP s'est doté d'une infrastructure de crise et de plans

d'urgence qui l'ont préparé à relever d'autres défis éventuels. Le Groupe de planification et de coordination du passage à l'an 2000 a mis au point le premier plan de poursuite des activités du gouvernement afin d'aider le Greffier et la haute direction du BCP à gérer les étapes du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur la poursuite des activités du gouvernement. Le groupe a également établi le rôle de chacun en cas de crise et des plans en fonction de diverses situations pouvant se produire au cours de la période critique.

Le BCP assure l'animation et la coordination du travail d'élaboration d'une démarche pangouvernementale de gestion du risque. Dans le cadre de cet effort, il a aidé à préparer le rapport *Gestion du risque pour le Canada et les Canadiens : Rapport du Groupe de travail des SMA sur la gestion du risque* qui a été publié en mars 2000, afin de stimuler la discussion sur cet enjeu.

De concert avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, le BCP a continué de favoriser et d'appuyer la fonction de contrôleur et la mise en œuvre d'une stratégie d'information financière (SIF) permettant d'atteindre les objectifs de 2001 en la matière. La mise en place de la SIF facilitera la gestion et l'exécution des programmes, et offrira un outil de gestion précieux pour la prise de décisions et l'évaluation du rendement, contribuant ainsi à accroître l'efficacité globale de l'exécution des programmes.

En tant qu'organisation, le BCP a poursuivi la mise en œuvre des recommandations du rapport du Comité d'examen indépendant sur la modernisation de la fonction de contrôleur au gouvernement du Canada. Il a aussi créé une nouvelle section de la Politique et des systèmes financiers, afin de mettre en œuvre des structures et des méthodes de travail nouvelles correspondant au Système d'information financière du gouvernement. Au cours de l'exercice 1999-2000, le BCP a concentré ses efforts sur la préparation de ses systèmes pour le 1er avril 2000. Les travaux ont été entrepris en 1998-1999 avec le choix de FreeBalance comme nouveau système intégré de gestion des finances et du matériel pour le ministère, et se sont poursuivis en 1999-2000 avec la mise en œuvre du système le 1er avril 1999. Ainsi, un certain nombre de systèmes de gestion des finances et du matériel a pu être remplacé ou modifié.

Soutien des commissions d'enquête et des groupes de travail

Les commissions d'enquête et les groupes de travail sont créés par décret en vertu de la *Loi sur les enquêtes* pour remplir un mandat spécifique. Leur objectif consiste à recueillir de l'information et à en faire rapport conformément à leur mandat. En 1999-2000 il n'y avait qu'une seule commission d'enquête en cours.

La Commission d'enquête sur les revendications particulières des Indiens

La Commission sur les revendications particulières des Indiens mène des enquêtes impartiales lorsque les Premières nations contestent le rejet de leurs revendications particulières par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ou lorsqu'elles ne sont pas d'accord avec les critères d'indemnisation utilisés par le gouvernement au moment de négocier le règlement de leurs revendications. Outre les enquêtes officielles,

la Commission, à la demande du gouvernement ou d'une Première nation, prend les dispositions nécessaires pour organiser des séances de médiation.

La Commission, lorsque le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et l'Assemblée des Premières nations lui en font la demande, continue à donner des instructions et à fournir de l'aide au sujet de la création possible d'un nouvel organisme indépendant d'étude des revendications. Elle continue également à exercer son mandat et à assurer des services de médiation et d'assistance.

Cette année, la Commission a terminé 11 enquêtes et a publié 6 rapports, les cinq autres étant en cours de rédaction. Depuis sa création, la Commission a réalisé 52 enquêtes et a déposé 47 rapports. Sur ces 52 enquêtes, 24 ont été réglées ou acceptées pour négociation. La Commission a actuellement 14 enquêtes en cours.

L'unité de médiation de la Commission a assuré cette année ses services dans 14 revendications en cours. De ce nombre, 11 faisaient l'objet de négociations officielles entre les Premières nations et le gouvernement, les trois dernières faisant l'objet de projets pilotes. L'unité de médiation a participé à quelque 70 des réunions relatives à ces 14 revendications.

Les revendications spécifiques sont basées sur l'histoire, le droit et la politique et sont souvent complexes. Pour informer le grand public à leur sujet, la Commission a créé un bureau de conférenciers et a publié une série de documents d'information : *The Facts on Claims*.

III GROUPEMENT DES RAPPORTS

Cette partie ne s'applique pas au fonctionnement du BCP.

IV RENDEMENT FINANCIER

A. Aperçu du rendement financier

La présente section donne un aperçu du rendement financier à l'aide d'une série de tableaux financiers. La disposition de ces tableaux est la même pour l'ensemble de l'administration fédérale. Tous les chiffres inscrits dans les colonnes « Dépenses prévues », « Autorisations totales » et « Dépenses réelles » correspondent aux chiffres publiés dans le Budget principal des dépenses et les Comptes publics de 1999-2000.

En 1999-2000, seuls les tableaux financiers suivants s'appliquaient aux activités du Bureau du Conseil privé :

1. Sommaire des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité
3. Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
7. Recettes non disponibles par secteur d'activité
9. Paiements de transfert

B. Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau financier 1 – Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		1999-2000 Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	Bureau du Conseil privé			
1	Dépenses de fonctionnement	73 154,0	81 203,8	**79 491,9**
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	73,3	75,2	**75,2**
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	49,6	50,7	**50,7**
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	49,6	50,7	**50,7**
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Traitement et allocation pour automobile	22,4	23,0	**23,0**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 254,0	9 519,0	**9 519,0**
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens de surplus de la Couronne	-	33,1	**24,2**
	Total pour le ministère	**81 602,9**	**90 955,5**	**89 234,7**

Nota: Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses, aux Budgets supplémentaires des dépenses et des autres autorisations.

Tableau financier 2 – Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	ETP	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire Dépenses brutes votées	Subventions et contributions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles *	Total Dépenses nettes
Cabinet du Premier ministre	85	6 204,4	-	-	6 204,4	-	6 204,4	-	6 204,4
(autorisations totales)	*85*	*6 900,5*	-	-	*6 900,5*	-	*6 900,5*	-	*6 900,5*
(Dépenses réelles)	**85**	**6 410,2**	**1,2**	-	**6 411,4**	-	**6 411,4**	-	**6 411,4**
Cabinets de ministres	82	7 706,5	-	-	7 706,5	-	7 706,5	-	7 706,5
(autorisations totales)	*82*	*8 346,6*	-	-	*8 346,6*	-	*8 346,6*	-	*8 346,6*
(Dépenses réelles)	**78**	**6 965,0**	**27,6**	-	**6 992,6**	-	**6 992,6**	-	**6 992,6**
Bureau du Conseil privé	372	34 235,0	-	4 142,0	38 377,0	-	38 377,0	-	38 377,0
(autorisations totales)	*377*	*36 514,9*	-	*5 092,0*	*41 606,9*	-	*41 606,9*	-	*41 606,9*
(Dépenses réelles)	**360**	**35 058,5**	**212,2**	**4 027,6**	**39 298,3**	-	**39 298,3**	-	**39 298,3**
Commissions d'enquête et groupes de travail	-	4 889,0	-	-	4 889,0	-	4 889,0	-	4 889,0
(autorisations totales)	-	*5 231,2*	-	-	*5 231,2*	-	*5 231,2*	-	*5 231,2*
(Dépenses réelles)	-	**4 415,6**	**120,4**	-	**4 536,0**	-	**4 536,0**	-	**4 536,0**
Services ministériels	200	22 586,0	1 840,0	-	24 426,0	-	24 426,0	-	24 426,0
(autorisations totales)	*210*	*27 030,3*	*1 840,0*	-	*28 870,3*	-	*28 870,3*	-	*28 870,3*
(Dépenses réelles)	**221**	**27 756,5**	**4 239,9**	-	**31 996,4**	-	**31 996,4**	-	**31 996,4**
Total	739	75 620,9	1 840,0	4 412,0	81 602,9	-	81 602,9	-	81 602,9
(autorisations totales)	*754*	*84 023,5*	*1 840,0*	*5 092,0*	*90 955,5*	-	*90 955,5*	-	*90 955,5*
(Dépenses réelles)	**744**	**80 605,8**	**4 601,3**	**4 027,6**	**89 234,7**	-	**89 234,7**	-	**89 234,7**
Autres recettes et dépenses									
Recettes non disponibles**									-
(autorisations totales)									-
(Dépenses réelles)									**(590,2)**
Coûts des services offerts par d'autres ministères									9 534,0
(autorisations totales)									*10 114,2*
(Dépenses réelles)									**10 114,2**
Coût net du programme									91 136,9
(autorisations totales)									*101 069,7*
(Dépenses réelles)									**98 758,7**

* Auparavant appelées « Recettes affectées aux dépenses ».

** Auparavant appelées « Recettes à valoir sur le Trésor ».

Nota : *Les chiffres en italiques* correspondent aux autorisations totales pour 1999-2000 (Budget principal des dépenses, aux Budgets supplémentaires des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses/recettes réelles en 1999-2000.

Tableau financier 3 – Comparaison dans le temps des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteurs d'activité	Données réelles 1997-1998	Données réelles 1998-1999	1999-2000 Dépenses prévues	1999-2000 Total des autorisations*	1999-2000 Données réelles
Cabinet du Premier ministre	6 047,3	6 411,9	6 204,4	6 900,5	**6 411,4**
Cabinets de ministres	5 444,9	7 013,9	7 706,5	8 346,6	**6 992,7**
Bureau du Conseil privé	30 838,8	37 987,3	38 377,0	41 606,9	**39 298,3**
Planification pour le millénaire**	1 218,5	-	-	-	-
Commissions d'enquête et groupes de travail	10 916,7	3 884,5	4 889,0	5 231,2	**4 536,0**
Services ministériels	25 340,3	27 759,0	24 426,0	28 870,3	**31 996,3**
Total	**79 806,5**	**83 056,6**	**81 602,9**	**90 955,5**	**89 234,7**

* Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses, aux Budgets supplémentaires des dépenses et des autres autorisations.

** Depuis le 12 mars 1998, le Bureau du millénaire du Canada est devenu un organisme indépendant ne relevant plus du Bureau du Conseil privé.

Explication de l'écart entre les dépenses prévues et autorisations totales

Au cours de l'exercice 1999-2000, une somme supplémentaire de 9,4 millions $ a été obtenue pour les postes suivants:

- 2,9 millions $ pour les activités liées au passage à l'an 2000;
- 1,9 millions $ pour les éléments du budget de fonctionnement de 1998-1999 qui ont été utilisés pour atténuer les pressions internes;
- 1,3 millions $ pour le versement de contributions (voir le tableau 9 pour plus de détails);
- 1,3 millions $ pour les rajustements prévus par la loi, comme les régimes d'avantages sociaux des employés;
- 1,2 millions $ pour la rémunération relative aux négociations collectives; et
- 0,8 million pour divers poste comme l'incitatif de TPSGC concernant les locaux et le développement de la collectivité des communications.

Tableau financier 7 – Recettes non disponibles par secteur d'activité

Recettes non disponibles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Recettes réelles 1997-1998	Recettes réelles 1998-1999	1999-2000 Recettes prévues	1999-2000 Autorisations totales	1999-2000 Recettes réelles
Cabinet du Premier ministre	-	-	-	-	-
Cabinets de ministres	-	-	-	-	-
Bureau du Conseil privé	-	-	-	-	-
Planification pour le millénaire*	-	-	-	-	-
Commissions d'enquête et groupes de travail	-	-	-	-	-
Services ministériels	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-
Recettes prévues	5,0	51,6	-	-	38,5
Recettes non prévues	425,8	538,6	-	-	875,8
Total des recettes non disponibles **	430,8	590,2	-	-	914,3

* Le 12 mars 1998, le Bureau du millénaire du Canada a été établi comme un organisme indépendant ne relevant plus du Bureau du Conseil privé.

Tableau financier 9 – Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en milliers de dollars)

	1997-1998 Dépenses réelles	1998-1999 Dépenses réelles	1999-2000 Dépenses prévues	1999-2000 Autorisations totales	1999-2000 Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Cabinet du Premier ministre	-	-	-	-	-
Cabinets de ministres	-	-	-	-	-
Bureau du Conseil privé	48,0	48,0	48,0	48,0	48,0
Planification pour le millénaire*	-	-	-	-	-
Commissions d'enquête et groupes de travail	-	-	-	-	-
Services ministériels	-	-	-	-	-
Total des subventions	**48,0**	**48,0**	**48,0**	**48,0**	**48,0**
CONTRIBUTIONS	-	-	-	-	-
Cabinet du Premier ministre	-	-	-	-	-
Cabinets de ministres	-	-	-	-	-
Bureau du Conseil privé	1 138,7	4 001,4	4 094,0	5 044,0	3 979,6
Planification pour le millénaire*	-	-	-	-	-
Commissions d'enquête et groupes de travail	-	-	-	-	-
Services ministériels	-	-	-	-	-
Total des contributions	**1 138,7**	**4 001,4**	**4 094,0**	**5 044,0**	**3 979,6**
Total des paiements de transfert	**1 186,7**	**4 049,4**	**4 142,0**	**5 092,0**	**4 027,6**

* Le 12 mars 1998, le Bureau du millénaire du Canada a été établi comme un organisme indépendant ne relevant plus du Bureau du Conseil privé.

Explication de l'écarts entre les dépenses prévues et autorisations totales

Dans le budget supplémentaire, le Bureau du Conseil privé a été autorisé à verser 0,9 millions $ en contributions pour le document *Rassembler nos forces: le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*.

V APERÇU DU MINISTÈRE

A. Mandat, mission et vision

Le Conseil privé de la Reine pour le Canada a été constitué en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867* dans le but d'aider et de conseiller le gouverneur général, représentant de la Reine du Canada. Le Cabinet, qui agit officiellement comme Conseil privé, joue donc ce rôle.

La création du Bureau du Conseil privé (BCP) remonte à la Confédération. En tant que ministère du Premier ministre, le BCP conseille ce dernier, en toute impartialité, sur les priorités et les politiques du gouvernement, ainsi que sur son organisation et ses relations avec le Parlement, les provinces et les autres institutions. Le BCP conseille également le Premier ministre sur la répartition des responsabilités entre les ministres, sur les nominations de sous-ministres et sur des dossiers spéciaux comme la sécurité nationale. Le BCP joue en outre le rôle de secrétariat du Cabinet et de ses comités.

Depuis 1867, le sous-ministre du Premier ministre porte le titre de Greffier du Conseil privé. En 1940, on lui ajoute celui de secrétaire du Cabinet. En 1992, à la suite de modifications à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, celui-ci se voit conférer un troisième titre, celui de chef de la fonction publique, et la responsabilité de veiller à la qualité du travail des fonctionnaires.

Le programme du Ministère, intitulé Programme du Conseil privé, comprend cinq secteurs d'activité : le Cabinet du Premier ministre; les cabinets de ministres; le Bureau du Conseil privé; les commissions d'enquête et groupes de travail; les services ministériels.

Le Programme assure la bonne marche et le soutien de l'appareil décisionnel central du gouvernement.

L'aspect central du Programme du Conseil privé est le secteur d'activité Bureau du Conseil privé, dont voici l'énoncé de mission :

Notre mission

Servir le Canada et les Canadiens en conseillant et assistant, au mieux et en toute impartialité, le Premier ministre et le Cabinet.

Nos valeurs

Nous sommes conscients de la nécessité de fournir au Premier ministre nos conseils et nos services en temps opportun. Nous nous consacrons à notre travail et veillons à la bonne marche du gouvernement. Nous sommes convaincus que l'intégrité, le jugement et la discrétion sont essentiels à l'accomplissement de notre mission. Nous sommes convaincus que le personnel fait la force du Bureau du Conseil privé.

B. Organisation du Ministère

Le Conseil privé évolue dans un milieu complexe à niveaux multiples, et son programme est exécuté principalement à Ottawa. Les commissions d'enquête et les groupes de travail peuvent avoir leur siège n'importe où au Canada, selon les circonstances.

En 1999-2000, le Programme du Conseil privé comptait cinq secteurs d'activité. Voir figure 1.

Figure 1 : Structure du Programme

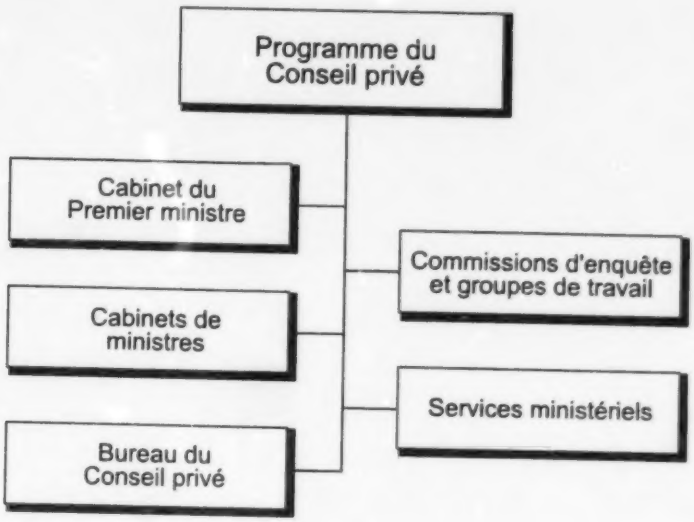

Secteur d'activité 1 – Cabinet du Premier ministre

L'objectif du secteur d'activité ***Cabinet du Premier ministre*** consiste à fournir des conseils, de l'information et des services spéciaux au Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet. Ces services comprennent notamment la liaison avec les ministres, la gestion des dossiers à l'étude, les communications, la planification et les activités gouvernementales liées à la représentation du Canada à l'étranger ainsi que le soutien à l'égard de certaines responsabilités politiques, dont les relations avec le caucus. Le cabinet, composé de personnel exonéré, est dirigé par le directeur de cabinet du Premier ministre.

Figure 2 : Organigramme du secteur d'activité – Cabinet du Premier ministre

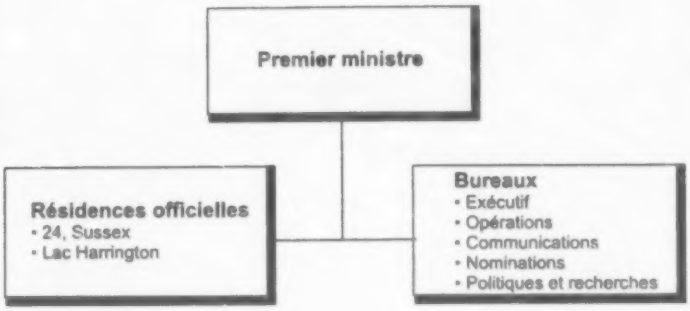

Secteur d'activité 2 – Cabinets de ministres

L'objectif du secteur d'activité ***Cabinets de ministres*** consiste à fournir des services de soutien, de l'information et des conseils au vice-premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat.

Le secteur d'activité Cabinets de ministres comprend le Cabinet du vice-premier ministre, qui remplit des fonctions précises qui lui sont déléguées par le Premier ministre; le Cabinet du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui est chargé du programme législatif du gouvernement en Chambre; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable du programme législatif du gouvernement au Sénat. Ce secteur d'activité est responsable aussi du paiement des salaires et des allocations des secrétaires d'État qui secondent les ministres du Cabinet. Chaque ministre dispose d'un adjoint exécutif qui gère son cabinet.

Figure 3 : Organigramme du secteur d'activité – Cabinets de ministres

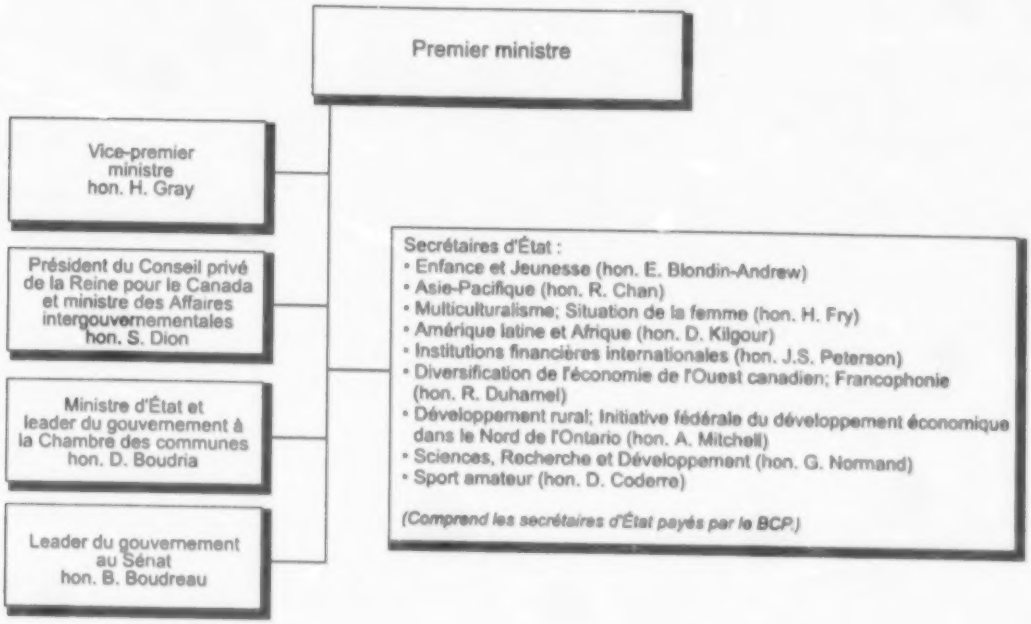

• en date du 3 août 2000

Secteur d'activité 3 – Bureau du Conseil privé

L'objectif du secteur d'activité ***Bureau du Conseil privé*** consiste à seconder le Premier ministre et le Cabinet dans ses efforts pour assurer la bonne marche du processus décisionnel central, et à offrir au Premier ministre les conseils et l'information dont il a besoin pour s'acquitter de ses fonctions de chef du gouvernement et de président du Cabinet. Cela signifie également qu'il fournit le soutien nécessaire aux quatre ministres du Programme du Conseil privé, ainsi qu'au ministre désigné comme Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Afin d'atteindre cet objectif, le Bureau du Conseil privé travaille de concert avec les ministères et les organismes gouvernementaux pour fournir, en toute impartialité, les meilleurs conseils et renseignements possibles. Il doit en outre être très au fait des priorités des Canadiens afin d'offrir des avis stratégiques qui répondent aux intérêts fondamentaux du pays. Le Bureau du Conseil privé travaille en concertation avec les provinces et les territoires pour bien comprendre les enjeux régionaux et pour se tenir au courant de l'actualité internationale et de ses répercussions sur le Canada.

Le Bureau du Conseil privé doit également s'assurer que la fonction publique, en tant qu'institution, aura la capacité de bien servir les Canadiens et leurs élus dans les années à venir. À mesure que sont redéfinies les responsabilités du gouvernement, le rôle de ce secteur d'activité consiste à conseiller le Premier ministre et les autres ministres sur les

priorités liées au changement, afin de permettre à la fonction publique de s'adapter rapidement.

À titre de secrétariat du Cabinet, ce secteur d'activité a pour rôle d'offrir de l'information et des conseils stratégiques au Premier ministre, au Cabinet et à trois de ses quatre comités. (Le quatrième comité, le Conseil du Trésor, est secondé par un organisme distinct, le Secrétariat du Conseil du Trésor.) Voir figure 4. Ce rôle consiste également à seconder le Comité spécial du Cabinet sur les communications qui chapeaute l'ensemble des communications du gouvernement et contribue à améliorer la coordination et l'uniformité entre les ministères.

Le secteur d'activité Bureau du Conseil privé comprend les directions générales suivantes : Affaires intergouvernementales, Opérations, Planification et consultation, Priorités de gestion et personnel supérieur, sous-greffier du Conseil privé et conseiller juridique, Sécurité et renseignement et, finalement, Politique étrangère et de la défense. Le Greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet rend compte de la gestion de ce secteur d'activité au Premier ministre.

Figure 4 : Comités du Cabinet

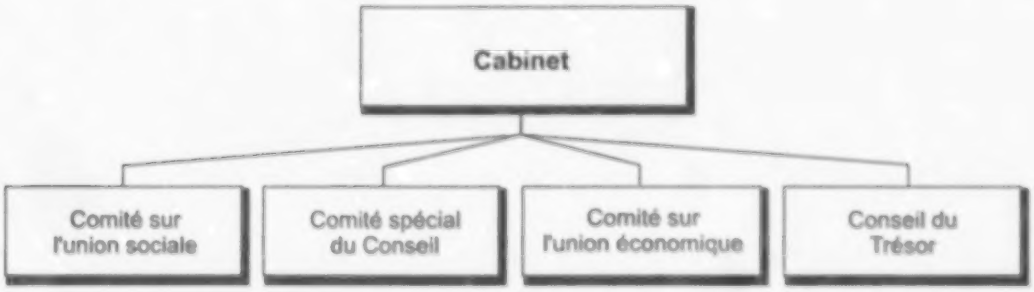

Figure 5 : Organigramme du secteur d'activité – Bureau du Conseil privé

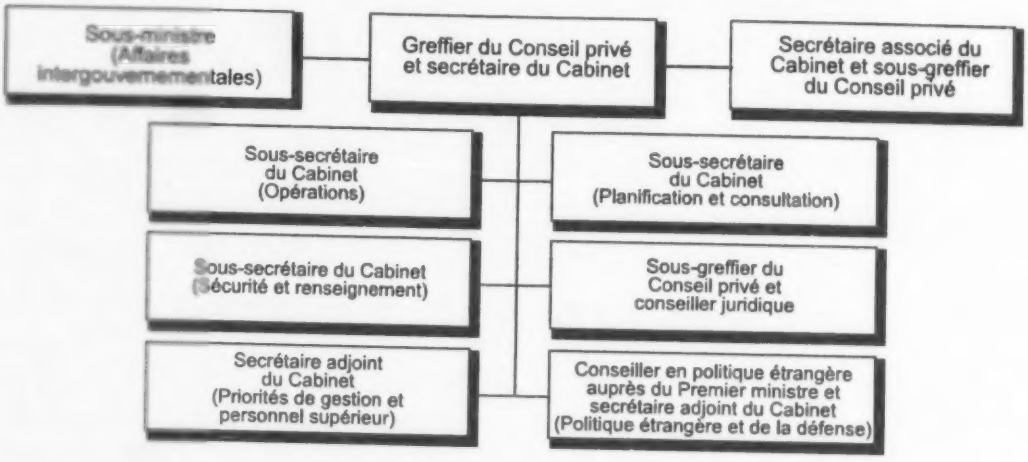

Secteur d'activité 4 – Commissions d'enquête et groupes de travail

L'objectif du secteur d'activité ***Commissions d'enquête et groupes de travail*** consiste à réunir de l'information et à en faire rapport conformément au mandat établi, et à exécuter un certain nombre de projets à court terme. Chaque commission est dirigée par un ou plusieurs commissaires.

Au cours de l'exercice 1998-1999, ce secteur d'activité était constitué de la Commission sur les revendications particulières des Indiens.

Secteur d'activité 5 – Services ministériels

L'objectif du secteur d'activité ***Services ministériels*** est de fournir des services ayant un bon rapport coût-efficacité en matière de finances, d'administration, de personnel et de gestion de l'information, à l'appui des opérations et des systèmes ministériels.

Ceci comprend des services communs et spécialisés. Les services communs sont offerts aux autres secteurs d'activité et incluent notamment les services suivants : finances, administration, gestion de l'information, informatique, services techniques, gestion des ressources humaines, coordination des réponses aux demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les services spécialisés comprennent le standard du Premier ministre, la section responsable de la correspondance à caractère non politique et non personnel adressée au Premier ministre et aux autres ministres du Programme, ainsi que la section du soutien des tournées.

Ce secteur d'activité fournit également certains services administratifs aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Le secteur d'activité Services ministériels comprend l'Administration, les Services financiers, l'Informatique et les services techniques, les Services d'information, les Ressources humaines et l'Accès à l'information / Protection des renseignements personnels. Le sous-ministre adjoint des Services ministériels dirige ce secteur.

Figure 6 : Organigramme du secteur d'activité – Services ministériels

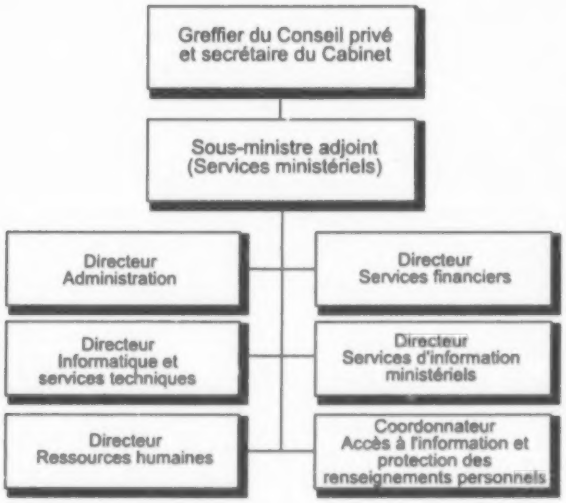

VI RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

A. Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires et sites Web

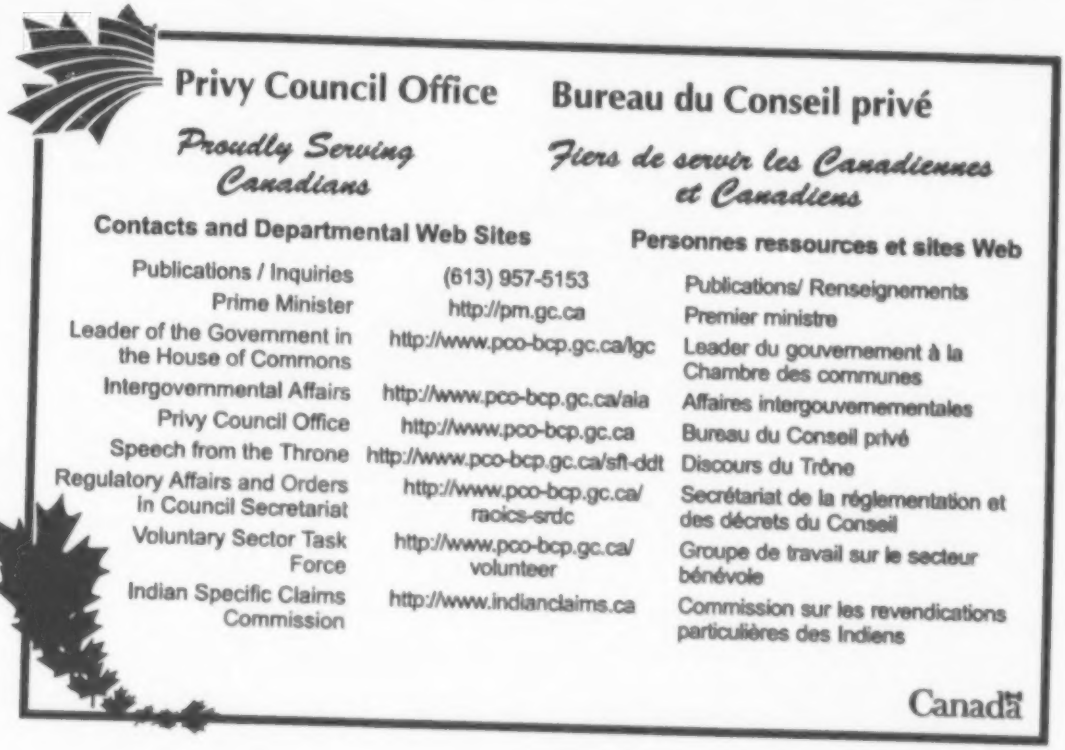

Privy Council Office — *Proudly Serving Canadians*

Bureau du Conseil privé — *Fiers de servir les Canadiennes et Canadiens*

Contacts and Departmental Web Sites		Personnes ressources et sites Web
Publications / Inquiries	(613) 957-5153	Publications/ Renseignements
Prime Minister	http://pm.gc.ca	Premier ministre
Leader of the Government in the House of Commons	http://www.pco-bcp.gc.ca/lgc	Leader du gouvernement à la Chambre des communes
Intergovernmental Affairs	http://www.pco-bcp.gc.ca/aia	Affaires intergouvernementales
Privy Council Office	http://www.pco-bcp.gc.ca	Bureau du Conseil privé
Speech from the Throne	http://www.pco-bcp.gc.ca/sft-ddt	Discours du Trône
Regulatory Affairs and Orders in Council Secretariat	http://www.pco-bcp.gc.ca/raoics-srdc	Secrétariat de la réglementation et des décrets du Conseil
Voluntary Sector Task Force	http://www.pco-bcp.gc.ca/volunteer	Groupe de travail sur le secteur bénévole
Indian Specific Claims Commission	http://www.indianclaims.ca	Commission sur les revendications particulières des Indiens

Canada

B. Lois appliquées et règlements connexes

Premier ministre

Loi sur le Centre canadien de gestion	1991, c.16, s.20 modifiée
Lois constitutionnelles	
Loi sur le gouverneur général	L.R. 1985, c.G-9, modifiée
Loi sur les enquêtes	L.R. 1985, c.I-11, modifiée
Loi sur les départements et ministres d'État	L.R. 1985, c.M-8
Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1993, c.31
Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique	L.R. 1985, c.P-34
Loi sur les titres royaux	L.R. 1985, c.R-12
Loi sur les titres royaux (Canada)	1947, c.72 (voir également L.R. 1970, c.12)
Loi sur les traitements	L.R. 1985, c.S-3, modifiée

Président du Conseil privé de la Reine du Canada et ministre des Affaires intergouvernementales

Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	1989, c.3, modifiée
Loi sur les serments d'allégeance	L.R. 1985, c.O-1
Loi sur les relations de travail au Parlement	L.R., c.33 (2e suppl.), modifiée
Loi sur les relations de travail dans la fonction publique	L.R. 1985, c.P-35, modifiée
Loi de 1974 sur la représentation	1974-75-76, c.13, modifiée
Loi de 1985 sur la représentation électorale	1986, c.8, modifiée

Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes

Loi électorale du Canada	L.R. 1985, c.E-2, modifiée
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	L.R. 1985, E-3, modifiée
Loi de 1994 sur la suspension de la révision des limites des circonscriptions électorales	1994, c.19
Loi sur le Parlement du Canada	L.R. 1985, c.P-1, modifiée
Loi référendaire	1992, c.30, modifiée

C. Rapports annuels prévus par la loi et autres rapports ministériels

Rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada

En vertu de l'article 47.1 de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le Greffier du Conseil privé, en sa qualité de chef de la fonction publique, soumet au Premier ministre, à la fin de chaque année financière, un rapport sur l'état de la fonction publique. Le Premier ministre dépose à son tour le rapport devant la Chambre des communes.